

LA CLEF DU CABINET

DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recuël Historique & Politique sur
les matieres du tems.

DECEMBRE 1706.



Imprimé

Chez JACQUES LE SINCERE,
à l'Enseigne de la verité.

M. DCC. VI,

AVERTISSEMENT.

Plusieurs personnes, avec qui l'Auteur de cet ouvrage n'est pas en commerce de Lettres, & qui ne laissent pas de lui adresser des memoires particuliers, sont priés d'affranchir les Paquets; autrement ils ne trouveront point place dans ses écrits, à moins qu'ils ne soient très curieux & fort interessants; On averti aussi qu'on rejettera toutes les matieres, où l'on manquera de respect pour les Puissances, & les pieces satiriques & injurieuses aux particuliers; parce, qu'autant qu'on le pourra, on ne veut qu'instruire & plaire au public, sans offenser personne, & sans alterer la verité.

On continuera tous les mois à distribuer cet ouvrage, par exemplaires complets, ou par mois séparés, à un prix raisonnable.

Fautes à corriger en Novembre 1706.

Page. 310. lig. 19. *prit*, lisez *pris*. pag. 317. lig. 5. & lig. 8. *nomment*, lisez *nomme*. pag. 366. lig. 10. *frayent*, lisez *frapent*. même page lig. 16. *qu'ils*, lisez *qui*. pag. 377. lig. 2. *Jonas*, lisez *Joncas*.

379

LA CLEF DU CABINET
DES
PRINCES DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique
sur les matieres du tems.

Contenant aussi quelques Nouvelles de Littérature & autres remarques curieuses.

Decembre 1706.

ARTICLE I.

Qui renferme ce qui s'est passé de plus considerable en ESPAGNE & en PORTUGAL, depuis le mois dernier.

I. **P**our peu qu'on soit instruit des maximes & des regles de l'Inquisition, on conviendra aisément, que c'est le Tribunal le plus severe, & le moins misericordieux de tous ceux que les Princes Chrétiens ont établis dans leurs Justices; ceux d'Espagne & de Portugal, sont sans contredit les plus redoutables; Nous dirons un mot de leur origine & de leurs fonctions, avant de parler de deux decrets émanés de leur autorité; l'un publié en Espagne, & l'autre executé à Lisbonne.

L'Inquisition, qu'on nomme à Rome, *son Origine,* le Tribunal du St. Office, prit naissance sous le Pontificat du Pape Innocent III. en l'année

née 1229. Cette juridiction, (établie en premier lieu à Toulouse pour la recherche de ceux qui erroient dans la foi & dans les sentimens de la Religion Chrétienne,) fut d'abord attribuée aux Evêques, & receuë dans plusieurs Provinces de France, d'Allemagne & ailleurs; mais comme on jugea à Rome, que les Evêques étoient trop indulgens, on établi les Moines Dominicains pour Inquisiteurs, qui prenant le contrepied des Prelats, exerçoient leur nouvelle autorité avec tant d'inhumanité, que les peuples se revolterent contr'eux, les chasserent de plusieurs endroits, principalement d'Allemagne & de France, où l'on ne voulut plus recevoir l'Inquisition; & cet exemple frustra les Inquisiteurs de s'établir à Naples, en Angleterre, ni dans les Provinces du Nord, qui n'ont jamais voulu se soumettre à cet esclavage.

L'Espagne même ne s'y soumit qu'en 1448. sous pretexte de purger ce Pais là du Mahomisme & du Judaïsme: en 1483. Torquemada Dominicain, Confesseur de la Reine Isabelle, fut le premier pourvû de la charge de Grand Inquisiteur par une Bulle du Pape Sixte IV. & dès ce tems-là on lui attribua un pouvoir si absolu, que les Souverains même ne sauroient borner. Cette Jurisdiction passa d'Espagne en Portugal, où elle fut receuë en 1535.

Le Grand Inquisiteur venant à mourir, le Roi d'Espagne nomme celui qui lui doit succeder; qui étant confirmé par le Pape, nomme lui-même ses ajoints & les autres Inquisiteurs de tous les Tribunaux établis
dans

des Princes &c. Decemb. 1706. 381
dans la Monarchie, qui ressortissent au Tribunal Suprême de Madrid.

Sans doute qu'on ne s'attend pas de trouver ici un détail de tout ce qu'on pourroit dire de curieux & d'intéressant, à l'égard de l'Inquisition, la matiere en est trop abondante & cet ouvrage trop limité; Nous observerons seulement, que les Grands Seigneurs d'Espagne & de Portugal, se sentent honorez de faire la fonction de Sergents ou d'Archers de l'Inquisition, sous le nom de *Familiers*. Car c'est eux qui arrêtent les Criminels, & dès qu'ils ont prononcé ces paroles, *De la part de la sainte Inquisition*, (plus respectées en ce Pais-là, que celles que Dieu prononça sur le Mont Sinaï,) tout le monde prête main forte & obéi; les peres même livrent leurs enfans, les maris leurs femmes; sans que personne ose s'intéresser pour la justification ni pour la grace du prisonnier, qu'on met d'abord dans un affreux Cachot; Ils y restent plusieurs mois, sans être interrogez & sans leur confronter aucuns témoins, & l'on attend qu'ils déclarent eux mêmes les crimes pour lesquels ils ont été emprisonnés.

*Maniere
de proceder
par ce Tri-
bunal.*

Cependant on fait instruire le procès, & ceux contre lesquels il ny'a aucune preuve, ne laissent pas d'éprouver la severité de ce redoutable Tribunal. On ne procede ordinairement au jugement de ces Infortunez, qu'une fois toutes les années, ou lors que le nombre des prisonniers est assez considerable, pour faire une execution avec éclat. L'Arrêt est général, & on le nomme *Acto da fé*, c'est-à-dire *Arrêt de foi, ou en matiere de Religion.*

Cet Arrêt est prononcé en public, sur un grand Theatre, élevé dans une Place publique, où les prisonniers sont amenés; on connoît, par leurs habillemens, à quoi ils sont condamnez; ceux qui sont reconnus innocens, (dont le nombre est toujours le plus petit,) sont néanmoins condamnez à une amande, qui monte quelque fois audelà de tout leur bien; cette amande est au profit des Inquisiteurs qui ne prétendent pas que la justice doive se rendre aux dépens des Juges; ceux là paroissent les premiers sur le Theatre, avec leur habit ordinaire.

⁂ *Differens
suplices.*

Ceux qui viennent avec un justaucorps jaune sans manche, sur lequel on a attaché un *San-Benito*, chargé d'une croix rouge de S. André, ont la vie sauve en perdant tout leur bien, qui grossit celui de la *sainte Inquisition*.

Ceux qui sur leur Scapulaire jaune outre le *San-Benito*, portent des flammes renversées, faites ou représentées avec de la serge rouge, dénottent ceux qui avoient mérité la mort, & à qui le Tribunal a fait grace de la vie, sous condition de la perte de tous leurs biens, & d'être brûlez s'ils viennent à prevariquer de nouveau dans la foi.

Il y en a d'une quatrième sorte, qu'on accuse d'avoir Judaïsé, & il suffit pour en être convaincu de n'avoir pas rendu le culte, le respect & la veneration que les Espagnols & les Portugais rendent ordinairement aux Statués ou représentations des Saints & autres objets de dévotions. Ces malheureux criminels portent sur leur *San-Benito*, attaché sur leur Dalmatique ou Scapulaire jaune (qui est d'une espece de toile soufrée,) leur
portrait

portrait devant & derriere, posé sur des tisons allumez, avec des flammes qui s'élevent & des figures dediabes tout autour; on lit en gros caractere le nom & le crime de ces patiens, ce qui prouve qu'ils sont condamnez à être brûlez vifs. Il y en quelquefois qui par une grace singuliere, sont étranglez avant d'être brûlez; on a aussi coûtume de jeter quelque fois dans le bucher le procez & les procedures des personnes jugées, afin d'oter à la posterité la connoissance de ce qui s'est passé dans pareils jugemens; ce qui fait presumer aux parens des Criminels, qu'ils ont toujours été condamnés fort justement.

II. Pour venir aux Decrets des Inquisitions d'Espagne & de Portugal, dont nous avons parlé au commencement de cet article, voici quel en a été le motif. Le Tribunal suprême de l'Inquisition d'Espagne, étant informé qu'on avoit répandu dans le Royaume des Catechismes Protestans en langue Espagnolle, & que plusieurs Ecclesiastiques abusant du droit de la Confession, s'en servoient pour exciter leurs penitens à se revolter contre le Roi Philippe, ce qui avoit été confirmé par l'aveu de quantité de Miliciens Catalans & Valenciens, qui avoient été faits prisonniers. Ce Tribunal, dis-je, a fait publier & afficher un Decret, par lequel il est enjoint, sous peine d'excommunication majeure, encouruë, *ipso facto*, de dénoncer aux Inquisiteurs de pareils Confesseurs, & ceux qu'on sçaura avoir en leur pouvoir lû ou distribué les Catechismes heretiques.

III. La Sentence de l'Inquisition de Lisbonne ne regarde pas une matiere si nouvelle: ce n'est qu'une continuation de ce qu'on

*Decret de
l'Inquisition
d'Espagne
contre les
Confesseurs.*

*Criminels
brûlez à Lis-
bonne.*

y exerce de tems à autre, depuis plus d'un siècle & demi, je veux dire d'y faire brûler les Juifs, qui nonobstant la rigueur qu'on y exerce contre cette nation proscrite, il y en a toujours un assez grand nombre, qui à la faveur des gros chapelets qu'ils portent par ostentation, prétendent de passer pour Catholiques, & restent en ce País-là, pour y profiter du gain du Commerce; cette severité n'empêche pas la Cour de Portugal de se servir des Juifs dans plusieurs rencontres, principalement aux País étrangers: J'ai connu à Amsterdam il y a quelques années le Resident de Portugal, qui étoit un des principaux membres de la Sinagogue, ayant toujours professé le Judaïsme publiquement.

*Ignorance
des Inquisi-
teurs Eccle-
siastiques de
Portugal.*

IV. Au reste, ce n'est peut-être pas sans fondement, qu'on accuse les Inquisiteurs & la plupart des Ecclesiastiques de Portugal, d'une grande superstition, & de beaucoup d'ignorance; je laisse au Lecteur la liberté d'en juger, par deux seuls exemples que je vai citer.

*Corbeaux
recommandez à la charité des Chrétiens.*

J'étois à Lisbonne en 1680. & ayant été visiter l'Eglise de saint Vincent, qui en est la Cathedrale, je fus surpris de voir dans une petite Chapelle, fermée d'une grille, un Corbeau & une Corneille, qu'on y nourrit, dans cette Chapelle: proche la porte il y a un tronc avec un écriteau en grosses lettres où l'on lit, *La limosna para el entretenimiento de los Corvos*; un Prêtre vint nous exorter de ne pas sortir de l'Eglise, sans donner la charité à ces animaux, qui, dit il, étoient du nombre de ceux qui respectent le Cadavre de S. Vincent, lors qu'ayant été martyrisé, fut jetté à la voirie. Refuter cette tradition, ou
la

la revoquer en doute, est un crime que l'Inquisition ne pardonneroit pas? Pour ne pas passer pour incredule, il m'en coûta un demi Teston, qui est la dixième partie d'un écu; mais j'eus la satisfaction de voir l'adresse avec laquelle un de ces oiseaux prisonniers, ramassa avec son bec cette piece de Monnoye (que le Prêtre jetta dans la Chapelle) & l'alla mettre dans le tronc.

Le second exemple que je veux donner de la regularité des Jugemens de l'Inquisition de Portugal; c'est qu'il y a quelques années que ce Tribunal ayant prononcé un *Acto da fé* contre plusieurs prisonniers, convaincus d'heresie, on fit aussi brûler avec eux, une certaine Jument Angloise, qu'on a promenée par toute l'Europe, à laquelle on avoit appris à marquer avec le pied quelle heure il étoit lors qu'on lui presentoit une Montre; cela parut si surprenant aux Inquisiteurs Portugais, qu'ils crurent que cette Bête étoit Sorciere: comme telle elle resta plusieurs mois dans les Prisons de l'Inquisition, nourrie de paille & d'eau; lors qu'on l'en sortit, elle étoit aussi maigre que la Rossinante de Don Quixotte, & elle fut conduite en procession (couverte d'une toile soufrée) depuis la Prison jusques à la Place publique, où elle fut atachée au Bucher, & ensuite brûlée, convaincuë de Sorcilege.

VI. Ce n'étoit que les Fauxbourgs de Cuença, que les Troupes de l'Archiduc abandonnerent à l'approche d'un détachement de l'Armée du Maréchal de Berwick. La Ville soutint un Siege de six jours avec assez de vigueur, au bout desquels Mr. de Hessi

Hessi Lieutenant General, qui commandoit à cette attaque, ayant disposé toutes choses pour faire donner l'assaut, les Assiegez battirent la chamade, & se rendirent prisonniers de guerre le 8. Octobre, au nombre de 2300 hommes, qui formoient cinq Regimens de Troupes réglées; sçavoir, un d'Allemands, un de Napolitains, celui du Brigadier de Hollande, celui de Portugal, & celui d'Aumada: Parmi ces Prisonniers, il y avoit 175. Officiers, au nombre desquels on met un General de Bataille, un Brigadier & deux Colonels. On a remarqué une singularité dans cette expedition: c'est qu'un Gentilhomme Espagnol, s'appercevant que la maison qu'il avoit dans le Fauxbourg empêchoit les attaques des Assiegeans, en fit sortir sa famille, & y mit ensuite le feu; ce qui hâta la prise de la Ville de quelques jours. Le Roi d'Espagne a voulu être informé du nom de ce Gentilhomme, pour récompenser cette marque de zele & de fidelité. On prétend qu'il est descendu en ligne collaterale de la famille du celebre Don Quixotte de la Manche.

L'Evêque
de Murcie
fait la fon-
ction de Pre-
lat & de Ge-
neral.

VII. L'Evêque de Murcie, duquel on pourroit dire ce que Christoph'e Bernard de Galen, Evêque & Prince de Munster, disoit de lui même; sçavoir, qu'il étoit Prétre jusqu'à midi, & Capitaine depuis midi jusqu'au soir: Ce qui donna lieu à un Gentilhomme (qui lui portoit des plaintes du ravage que ses Troupes avoient fait sur la terre, par l'ordre de ce Prelat) de lui dire; *Mais Monseigneur, si l'injustice du Capitaine le conduisoit à tous les Diables, que deviendront le Prétre?*

L'Evêque

des Princes &c. Decemb. 1706. 387

L'Evêque de Murcie, dis je, continué de faire les fonctions d'un digne Pasteur, & d'un General expérimenté; Le Roi d'Espagne l'ayant nommé à l'Evêché de Cordoué, dont il est originaire, & qui est d'un grand revenu; ce Prelat en a remercié S. M. C. representant que la scituation des affaires, né lui permettoient pas d'abandonner son Eglise & ses Diocesains, & que les grands revenus n'étoient pas toujourns ce qui faisoit les meilleurs Ecclesiastiques: qu'il faisoit au Roi, la priere que le Prophete adresseoit à Dieu, de ne le pas laisser ramper dans la misere, de peur de murmure, ni de ne le pas accabler de richesses, craignant qu'une trop grande opulence ne lui fit oublier le devoir de son ministere.

Pour revenir aux fonctions martiales de ce Prelat; son petit Corps d'Armée, composé, des Curés & des Paroissiens de son Diocceze, ayant été renforcé de quatre mille hommes de troupes réglées, que Mr. de Berwick lui envoya, sous le Commandement du Lieutenant General Medinilla, il fut attaquer la Ville d'Orihuela, qui s'étoit soumise à l'Archiduc, à l'exemple de celle de Cartagene; c'est-à-dire sans faire la moindre resistance: elle fut prise l'épée à la main; tous ceux qui furent trouvés sous les armes, furent passés au fil de l'épée, à la reserve de quatre cens à qui ce Prelat laissa la vie, à condition qu'ils seroient prisonniers, & jureroient sur les saints Evangiles de ne jamais porter les armes contre leur Roi. Il jugea, qu'il étoit necessaire de donner quelque exemple de severité, pour contenir les peuples dans la fidelité qu'ils ont juré

*Prend en
fait piller la
Ville d'Orihuela.*

rée

rée & qu'ils doivent aux Souverains; c'est pour cela, qu'il abandonna la Ville au pillage pendant 24. heures, où ses troupes firent un butin considerable; mais il leur fut defendu de brûler aucunes maisons, ni aucuns des effets qui ne leur seroient pas propres; c'est à-dire les gros meubles, comme armoires, bois de lits, tables & autres semblables, qu'i ne conviennent pas au Soldat: Il obligea ensuite les habitans de lui rapporter les titres originaux de leurs privileges, comme en étant déchu par leur rebellion.

Ce Prelat, ayant été joint par le Sieur Mahoni Maréchal de Camp, (à qui le Roi a donné un titre de Castille) est marché avec son Armée vers Cartagenes, resolu de la traiter comme Orihuela, si elle ne rentre d'elle même dans la soumission. D'autres avis disent qu'on attaquera auparavant Alicant; il est du moins certain que le 22. Octobre, le Maréchal de Berwick marchoit de ce côté-là, ayant pris quelques jours auparavant, la Ville d'Elché, Place considerable dans le Royaume de Valence, où il y avoit mille hommes de troupes réglées, qui ont été faits prisonniers, avec 2000. Catalans ou Valenciens. La Ville fût taxée à vingt mille pitolles, pour se racheter du pillage. Depuis que Mr. de Berwick est entré dans le Royaume de Valence, plus de 200. Villes, Bourgs, ou Villages sont rentrés sous l'obéissance du Roi d'Espagne; & ce Maréchal a écrit, qu'il eseroit d'y faire la guerre tout l'hiver. On assure que l'Archiduc, s'est retiré en Catalogne pour y attendre le secours qui lui vient d'Angleterre.

M. de Berwick prend Elché.

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en
FRANCE & en LORRAINE
depuis le mois dernier.

I. **S**UR la fin du mois d'Octobre , on re-
presenta dans les ruës de Toul une
espece de Comedie lugubre , qui a beaucoup *Differen-*
de rapport à ce qui arriva dernièrement à S. *pour la sepul-*
Dizier : Je ne sçai si le Prieur Critique qui *ture d'un*
se scandalisa de ce que j'avois osé faire men- *mort.*
tion de cette aventure , ne condamnera pas
la liberté que je prens aujourd'hui d'écrire en-
core sur une pareille matiere , sans le consul-
ter ? Je m'attens du moins , de passer dans son
esprit , pour un Disciple incorrigible , lors
qu'il s'agit de dire la verité ; mais enfin la
faute est commise , & je n'ai pas la force de
m'en repentir.

*Lors que le mal est fait , lors qu'il est sans
remede ,
A la necessité ne faut-il pas qu'on cede ?
Et ne vaut-il pas mieux souffrir son mal en paix ,
Que d'être ridicule en perdant ses regrets ?*

La mort ayant enlevé le fils unique d'un
Bourgeois de Toul , de la Paroisse de S.
Amand , les parens furent demander à Mr.
le Grand Vicaire , la permission d'enterrer
ce jeune-homme dans l'Eglise des Jacobins ,
où étoit le tombeau de leur famille ; ce qui
leur fut accordé , à condition néanmoins
(comme il est des Regles) de presenter le
Corps à la Paroisse , & de payer les droits du
Curé.

Les

Les Parties intéressées convinrent de l'heure de la sepulture, & de celle à laquelle le Curé & les Jacobins devoient aller prendre le Corps. Cependant le Pasteur n'étant pas satisfait de l'Ordonnance de son Supérieur, fit secrètement ouvrir une fosse dans son Eglise; & s'étant rendu avec son petit Clergé, dans la maison mortuaire, demi heure plutôt qu'on n'étoit convenu; les Parents lui représenterent, qu'il n'étoit pas encore tems de marcher; que les Personnes averties pour honorer le Convoi, ni les Jacobins même, n'étoient pas arrivez; mais le Curé répondit, qu'il étoit assez tard, que ces Religieux auroient le tems de se rendre à son Eglise avant qu'on eût dit les Prières accoutumées; & enfin ordonna aux Porteurs de prendre le Mort, & se mit en marche avec le Cortège.

Les heraclites; qui accompagnent ordinairement ces sortes de spectacles, furent peu après changez en democrites; voici la raison de cette metamorphose. Lors que le Convoi funebre passa dans un certain coin de ruë qui conduit aux Jacobins, les porteurs du Corps prirent la route de ce Convent, pendant que le Curé & son Clergé, en psalmodians, suivis de quelques porteurs de flambeaux, poursuivoient leur route vers la Paroisse. A quelque distance de là, les éclats de rire, ayant pris le dessus du chant des Prêtres, obligea le Curé d'imiter la femme de Loth, & ne se voyant plus suivi de l'objet de sa convoitise, ñt si fort éclater sa colere, que l'ordre & la gravité de la marche fut troublé & changé en confusion; les loüanges de Dieu cessèrent, pour faire place
aux

des Princes &c. Decembre 1706. 391
aux injures débitées de part & d'autre: ce qui fut suivi d'Informations, pieces fondamentales d'un gros procès intenté à ce sujet, & dont on aura peut-être occasion de parler une autre fois.

II. On m'a communiqué huit vers, qui ne sont pas nouveaux contre les hypocrites: A Dieu ne plaise, que je veuille les appliquer aux personnes dont je viens de parler; je veux croire que leur pieté est très pure, & leurs intentions fort bonnes; mais si de pareils morceaux de Poésie doivent entrer tôt ou tard dans un Journal, il vaut autant les placer ici qu'ailleurs, puis qu'ils ne regardent, que ceux qui peuvent être reconnus dans ce Portrait.

*Vers contre
les hypocrites.*

*Ha ! vous qui profanez les choses les plus
saintes ,
Exposant à nos yeux , des vertus toujours
feintes ,
Qui du voile sacré de la devotion ,
Couvrez votre avarice & votre ambition.
Et qui ne priez Dieu que pour tromper les
hommes ,
Vous êtes fort communs, dans le tems où nous
sommes.
Du Dieu que vous jûrez redoulez le cou-
roux ,
Il n'est point de mortels si coupables que vous.*

III. L'Abbé de Louvois fit un très beau discours à l'Accademie Françoisé, le jour qu'il en fut reçu Membre; voici une de ses pensées....., Je me contente de faire des vœux pour la longue conservation d'un Prince, dont la seule vûë nous rassure contre les trop heureux efforts de ses ennemis.

*L'Abbé de
Louvois re-
çû à l'Acca-
demie Fran-
çoisé.*

„ nemis. Sa pieté feule, ne doit-elle pas fléchir le Ciel en fa faveur? & ne voyons-nous pas, qu'il reçoit déjà dans la longue fuite de fa Royale famille, la recompense promise aux Rois félon le cœur de Dieu.

Declaration pour les billets de Monnoye.

IV. Le 26 Oétobre dernier, le Roi donna une Declaration, concernant les billets de monnoye, par laquelle il est porté; que S. M. étant informée que le commerce de ces billets, quoi que l'interêt fut très-regulierement payé à sept & demi pour cent, recevoit un préjudice notable, par l'avidité de plusieurs particuliers, qui plus occupés de leur intérêt, que de celui de l'État, prenoient occasion du cours de ces billets, pour en faire un commerce d'usure pernicieuse au public, abusant de la necessité de ceux qui avoient besoin d'argent comptant, pour en exiger des profits illegitimes & exorbitans. Que pour remedier à ce mal, qui devenoit tous les jours plus grand, S. M. avoit jugé à propos de supprimer le plutôt que faire se pourroit tous les billets de monnoye; que pour y parvenir elle ordonnoit, que les billets de monnoye qui resteroient dans le commerce ne porteroient plus aucun intérêt. Que ceux qui s'en trouveront chargés, & voudront s'en procurer un intérêt legitime, en attendant le remboursement, les feront convertir en billets des Fermes Unies, qui seront signez par six Fermiers Generaux, jusques & à concurrence de vingt-cinq millions de livres; qu'il en sera reçu au Tresor Royal, pour une pareille somme de vingt-cinq millions, en échange desquels on donnera aux porteurs d'autres billets signés par

quatre

des Princes &c. Decembre 1706. 393
quatre des plus anciens Receveurs Gene-
raux des Finances, & visez par le Garde
du Tresor Royal en exercice; qu'on rem-
boursera ces cinquante millions de billets
à ceux qui en seront les porteurs, en cinq
années & en cinq payemens égaux, dont
le premier payement se fera le premier Jan-
vier 1708. & ainsi continuant d'année en an-
née, & que cependant l'interêt à cinq pour
cent en sera exactement payé de six en six
mois, dont le premier payement se fera au
premier Juillet prochain 1707.

Que Sa Majesté destinoit dès à present,
pour le payement des interêts & pour le rem-
boursement des capitaux, le dixième denier
des droits provenant des Fermes generales;
tout le revenu de la Ferme des postes, &
le dixième qu'on leve sur le produit des Re-
ceptes générales: de maniere que ce rem-
boursement de cinquante millions se fera,
sans rien surcharger les peuples. Et comme
ces cinquante millions ne suffiroient pas
pour le remboursement de tous les billets des
Monnoyes, le Roi a resolu de prendre sur
le plus clair de ses revenus, six millions de
livres par chacune année pour employer
tous les mois cinq cens mille livres au rem-
boursement de ce qui restera de billets de
Monnoye dans le commerce, & cela à com-
mencer au premier Janvier 1708. Veut ce-
pendant Sa M. que les billets de Monnoye,
soient reçûs à la caisse d'emprunt & à l'ac-
quisition des rentes, en payant en deniers
comptans, une somme égale à celle portée
par les billets qu'on remettra.

V. Par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, *Arrêt pour*
du 30. Octobre, la diminution des especes *les Monnoyes.*

E e d'or

d'or & d'argent, qui devoit arriver le premier Novembre, * fut progée jusqu'au premier Decembre.

*Regimens
donnez.*

VI. Le Roi a disposé de plusieurs Regimens vaquans, entre autres Sa M. a donné celui du Perche à Mr. de Ceberet avec une pension de mille livres; celui de Grammont Cavalerie, dont le Colonel fut tué devant Turin, a été donné à Mr. de Chetzelles, dont le frere est Colonel de celui de Maisontiers; le Regiment de Tournaisis a été donné à Mr. de Casteja, fils du Gouverneur de Toui, dont l'aîné est Colonel d'un autre Regiment qui porte le nom de cette illustre famille, qui s'est toujourns distinguée par un zele singulier pour le service du Roi & de l'Etat.

*Mr. de Chamillart fait
Grand Tresorier de
l'Ordre des
Se. Esprit.*

VII. Le Roi, dont le juste discernement, lui fait connoître le veritable merite de ceux qui ont l'honneur d'aprocher de sa personne, vient de donner une nouvelle marque de sa satisfaction à Mr. de Chamillart, Ministre & Secretaire d'Etat, Contrôleur General des Finances, en l'honorant du Cordon de l'Ordre du Saint Esprit, & en lui donnant la charge de grand Tresorier des ordres de Sa Majesté, vacante par la mort de Mr. le Marquis de St Poulange. Ce Ministre a payé deux cens mille livres aux heritiers du deffunt, & Sa Majesté lui a acordé un Brevet de retenué de pareille somme.

Grands Seigneurs Espagnols prisonniers.

VIII. Le Patriarché des Indes & l'Evêque de Barcelonne, prisonniers d'Etat d'Espagne, qui furent conduits à Bayonne il y a quelque tems, ont été transferés, le premier à Angouleme, & l'autre au Château Trompette à Bourdeaux.

IX. Monsieur le Duc d'Orleans fut dernièrement à Grenoble, pour passer en revûe les troupes qui étoient aux environs, pour visiter les Magazins & les Arcenaux & pour donner ses ordres pour les mouvemens qu'il avoit projettez; afin d'obliger Mr. le Duc de Savoye & le Prince Eugene de faite diversion, & renvoyer dans le Piémont une partie des Troupes Alliées qui étoient dans le Milanez. Ce Prince s'en retournant à Briançon, son Cheval s'abbarit sur les rochers, & S. A. R. fut blessée legerement au pied; sans que cela l'ait empêché d'agir. Cet accident ne laissa pas d'allarmer ceux qui s'interessent à la conservation d'un Prince cheri en France, respecté par les Troupes, & estimé parmi ses Ennemis; on ne lui impute aucun des mauvais succez de la Campagne derniere en Italie, & l'on est persuadé en France, que si ses sentimens avoient été suivis, & qu'il n'eût pas cedé aux avis des Officiers Generaux, dont l'âge & l'experience sembloient devoir lui donner des leçons, les choses auroient pris un autre train.

Mr. d'Orleans blessé par la chute de son cheval.

*Dicter, seul, les moyens d'asservir la victoire,
Cependant du devoir reconnoître la loi,
Et repandre son sang pour l'Etat, pour son Roi;
C'est là de mon Heros le Portrait & la gloire.*

Son portrait.

X. Quelques justes que fussent les mesures que ce Prince avoit prises, pour faire en Picinont la diversion d'armes dont on vient de parler, S. A. R. ne laissa pas de dépêcher consecutivement à la Cour, Mrs. d'Estain & de Bezons, Lieutenans Generaux,

Son retour à la Cour.

pour communiquer au Roi les projets de S. A. R. qui furent approuvez dans toute leur étendue: s'ils n'ont pas été exécutez, après tous les preparatifs qu'on en avoit faits, c'est que sans fatiguer les Troupes Françoises, Mr. le Duc de Savoye & le Prince Eugene, ont fait les mouvemens qu'on vouloit les obliger de faire, pour dégager ou mettre plus au large Mr. le Comte de Medavi, qui commande les Troupes qui sont restées en Lombardie: De maniere que Mr. le Duc d'Orleans étant inutile sur la Frontiere de Dauphiné, est revenu à Versailles, où S. A. R. arriva le 8. Novembre, & fut reçu du Roi très-favorablement.

*Mr. de
Fourbin bat
un Escadre
Hollandoise.*

XI. Le Chevalier de Fourbin, commandant une petite Escadre Françoisse, rencontra dernièrement près du Texel, la Flotte Hollandoise venant de la Mer Baltique, escortée par six Vaisseaux de guerre, dont les moindres étoient de 50. à 60. pieces de Canon: Quoi qu'inférieur, il les attaqua avec beaucoup de vigueur, brûla l'Amiral, en coula un autre à fond, un troisième fut pris & mené à Dunkerke, & les trois autres se sauverent avec les Navires Marchands.

*Mr. des
Augers
prend deux
Vaisseaux
Anglois.
&c.*

Le Chevalier des Augers arriva à Brest au commencement de Novembre, venant des Indes Orientales: Il a conduit en France deux Vaisseaux Anglois, nommez la Reine & le Douvre, qu'il prit le second Juin, sous le Canon du Fort de Ste. Helene, dans les mêmes Indes, où ils avoient été mouiller. Leur charge est estimée trois millions, parmi laquelle on a trouvé vingt-quatre paquets de Diamans. Mr. des Augers fit une autre prise de deux Vaisseaux Hollandois le

des Princes &c. Decemb. 1706. 397

17. Avril , qui alloient aux Indes. Il en fit brûler un, qui dans le Combat avoit été fort endommagé , après en avoir retiré quelques caiffes d'Argent & les marchandises les plus considerables : L'autre fut envoyé à la Martinique , avec quelques autres prises ; parce que les marchandises dont ils étoient chargez convenoient à ce Païs-là , outre que Mr. des Augers n'avoit pas des équipages suffifans pour amariner toutes ces Prises , & qu'il n'auroit pas été de sa prudence de donner la superiorité dans la manœuvre aux Matelots prisonniers.

XII. Le 28. Octobre S. A. R. Mr. le Duc de Lorraine partit en poste pour aller en Allemagne , suivi seulement de trois Seigneurs de sa Cour , qui sont Mrs. Spada, Gustine , & Martini , avec deux Valets de Chambre & un Garde du Corps. La promptitude d'un voyage si inopiné a fourni matière à plusieurs raisonnemens , à ceux qui dans certains Etats veulent éplucher les moindres démarches des Souverains , & qui s'inquiettent toujours , comme si on leur faisoit une injustice de ne pas les appeller au Conseil secret: cette inquietude est le partage ordinaire de l'homme , & principalement des indiscrets & des presomptueux ; leurs vûës les plus étendûës se trouvent toujours bornées , & leurs grandes lumieres vont ordinairement échoüer contre le moindre écuëil de la Politique.

Ce Prince à son retour passa par Luxembourg ; en arrivant il visita les Fortifications de la Place , accompagné de Mr. le Comte d'Autel , Lieutenant General , Gouverneur de la Province ; & de Mr. le Comte de

*Mr. le Duc
de Lorraine
va en poste
en Allema-
gne.*

Druys, aussi Lieutenant General, commandant les Troupes de France; vit ce qu'il y a dans la Ville de curieux à voir: Logea dans la Maison du Gouvernement, où il fut reçu & regaté avec sa suite par Mr. le Comte d'Autel.

S. A. R. à son entrée ne voulut absolument pas que l'on tirât le Canon, & fit congédier la Garnison qui étoit sous les armes; il partit le lendemain 10. au bruit du Canon de tous les Rampars, après y avoir laissé des marques de sa liberalité, pour se rendre en poste dans ses Etats: & fut de retour à sa Cour le 11. dudit mois; l'on a debité qu'il n'avoit fait ce voyage que pour s'aboucher avec Mr. le Prince Charles Evêque d'Oïna-brugh son frere, à l'occasion de l'Evêché de Munster.

Le Roi nomme aux Benefices vaquans.

XII. Le jour de la fête de tous les Saints, le Roi nomma aux Benefices vaquans, parmi lesquels il ne se trouva aucune Prelature: il n'y avoit que quelques Abbayes ou Prieurez; Sa Majesté donna l'Abbaye de Preuilly à Mr. l'Evêque de Dole, frere de Mr. d'Argenson Lieutenant Général de Police à Paris, qui par son zèle pour le service de l'Etat & par son merite personnel, s'est acquis la confiance du Roi, l'estime & la consideration de toutes les personnes distinguées de cette Capitale du Royaume. L'Abbaye de Relec, a été donnée à l'Evêque de Blois de la famille de Berchiers; celle de la Charité, à l'Abbé de Dromenil Aumonier du Roi; celle de Beaulieu à l'Abbé d'Orçay; Celle d'Uzerches à l'Abbé de Labro Grand Vicair de Montauban; celle de Lantenac à l'Abbé de Monticaud; celle du Paraclit à la Dame
de

des Princes. &c. Decemb. 1706. 399
de Montperoux; celle d'Argensolles à la
Dame de la Breteche, & le Prioré d'Arbois
à l'Abbé de Gamaches.

XIII. Il s'est repêdu un bruit que le Pa-
pe vouloit, que de l'autorité des Souve-
rains, on établit des Economes dans tous les
Benefices consistoriaux, comme sont les Ar-
chevêchés, Evêchés & Abbayes; qui distri-
bueroient les revenus, conformément aux
anciens Statuts de l'Eglise; sçavoir le tiers
aux pauvres; le tiers pour les reparations des
Eglises ou autres bâtimens, & remettroient
l'autre tiers aux titulaires des Benefices: Si
ce projet s'exécute, il produiroit infaillible-
ment une grande reforme dans les maisons de
plusieurs gros Beneficiers. Il y en a pourtant
beauconp qui font un bon usage des reve-
nus de leur Eglise, & qui n'imitent pas un
certain Evêque, qui dans un grand repas
qu'il donna, fit mettre sur son Buffet, une
si grosse quantité d'argenterie, que les con-
vies paroissant surpris de cette richesse, le
Prelat leur dit qu'il l'avoit achetée, pour en
assister les pauvres; ce qui obligea une per-
sonne de la compagnie de lui repondre;
*Si cela est, Monseigneur, Vôtre Grandeur pou-
voit bien leur en épargner la façon.*

ARTICLE III.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considerable
en ITALIE depuis le mois dernier.*

I. CEUX qui ont lû nos precedens Jour-
naux, sçavent de quelle maniere Ma-
dame l'Electrice de Baviere, est hors de ses
Etats, au préjudice du Traité signé au Camp
devant Landau, entre les Ministres de cet-
te Princeesse & les Deputez que l'Empereur
Leopold & le Roi des Romains avoient au-

*Départ de
Madame de
Baviere, de
Venise.*

thorisez pour cela : * par lequel S. A. E. devoit rester à Munich, avec toutes les prérogatives de sa souveraineté : On y a pû voir aussi que cette même Princesse ayant obtenu des Passports de la Cour Impériale, pour aller en Italie, voir la Reine de Pologne sa mere, l'entrée de ses Etats lui fut fermée à son retour, contre la bonne foi du Passport & les conditions du Traité dont nous venons de parler.

Cette Princesse crut que quelques Ministres de l'Empereur, l'avoient prevenu ; & que ne voulant pas être éclairés de sa presence, dans la conduite qu'ils pretendoient tenir en Baviere, Elle devoit se refugier dans quelque Etat Neutre, non suspect à la Maison d'Autriche, d'où Elle pût envoyer ses remontrances à la Cour Imperiale. Elle choisit Venise pour son séjour, où Elle est restée près de deux ans, sans beaucoup d'éclat, évitant tout ce qui pouvoit faire ombre à la Cour de Vienne : Cette précaution ayant été inutile, & ses remontrances ni ses prieres n'ayant pas été écoutées sous le Regne precedant ni sous celui-ci, elle s'est enfin resoluë d'aller joindre Mr. l'Electeur son époux dans les Pais Bas.

Elle s'embarqua à Venise le 10. Octobre, sur deux Galeres de la République, qui aux dépens du Senat, devoient la transporter à Ravene. On lui rendit à son départ tous les honneurs dûs à une Souveraine, & la République lui fit faire les presens accoutumez. De son côté, elle donna plusieurs Medailles d'Or & des Bagues de prix aux Officiers de la République, & fit distribuer

* Voyez Tom. III. pages 32. & 95.

buer quelque argent aux Chiourmes & autres gens d'équipage de ces Galeres. Mr. le Grand Duc de Toscane la fera conduire à Marseille sur ses Galeres.

II. La République de Venise a nommé les Sieurs Erizzo & Pizani Nobles Vénitiens, pour aller en Angleterre en qualité d'Ambassadeurs Extraordinaires de la République; les Conférences particulières qu'ils ont eu avec les Ambassadeurs de l'Empereur, de France & d'Espagne, qui résident à Venise, ont fourni matière de raisonnement aux Politiques.

Ambassadeurs de Venise en Angleterre.

III. Sur la fin du mois de Septembre, Milord Peterborough & son fils débarquerent à Genes, y ayant été escortés par six Vaisseaux de Guerre Anglois, qui ont ensuite été débarquer à Onelle des Armes & des Munitions de guerre pour le Duc de Savoye: Ce secours étoit en Mer long-tems avant la levée du Siege de Turin; mais il n'avoit pas pu aborder les Côtes d'Italie plutôt.

Mr. de Peterborough débarque à Genes.

IV. Il semble qu'on ait voulu consoler Mr. le Duc de Savoye, des traverses qu'il a essuyées depuis quelques années, aux dépens de la gloire du Prince Eugene; puis qu'on attribué uniquement à S. A. R. celle d'avoir réduit la Ville & le Duché de Milan, à l'obéissance de la Maison d'Autriche; le lecteur en pourra juger par la lecture de l'Acte qui fut signé au Camp de Corsico, le 24. Septembre 1706. entre S. A. R. & les Députés de Milan, dont je joins ici la copie.

Conditions de la réduction de Milan.

„ LA Ville & Duché de Milan se trouvant
„ à l'ap proche des Armées de Sa Majesté
„ Imperiale dans la liberté de pouvoir exé-
cutter

29 cuter avec une extrême joye l'ancienne
 29 & inviolable fidelité que tous les ordres
 29 de cet Etat, ont toujours conservée envers
 29 la Très Auguste Maison d'Autriche; ont
 32 député par Acte du 23. de ce mois, les Sei-
 29 gneurs Comtes Jean Baptiste Scotti & Uber-
 29 to Stampa, pour lui rendre les hommages
 29 de l'obéissance qui lui est dûë, en retour-
 29 nant dans le bonheur de sa legitime domi-
 29 nation. Pour cet effet, lesdits Seigneurs
 29 Comtes se sont rendus dans ce Camp pour
 29 faire la reverence à S. A. R. suprême Com-
 29 mandant des Armées de Sa M. I. en Italie,
 29 & faire entre les mains de sa Personne R.
 29 au nom de la Ville & du Duché, cette pu-
 29 blique & autentique declaration de leur
 29 soumission envers la Très Auguste Maison
 29 d'Autriche: à laquelle ils protestent de vou-
 29 loir obéir, servir & vouloir s'attacher avec
 29 la fidelité qu'ils ont toujours conservée dans
 29 le cœur, & qu'ils professeront ouvertement à
 29 l'avenir, comme les bons & veritables Sujets.
 29 Ce qui ayant été entendu de Son A. R.
 29 avec une particuliere satisfaction, Elle dé-
 29 clare, au nom de Sa Majesté Imperiale, &
 29 de la part de la Très Auguste Maison, ac-
 29 cepter cet Acte d'obéissance, & recevoir,
 29 comme Elle reçoit la Ville & Duché de Mi-
 29 lan sous la très haute protection de S.
 29 M. I. & de la Très-Auguste Maison, auprès
 29 de laquelle Son A. R. s'employera avec une
 29 particuliere inclination, afin de lui faire
 29 éprouver les effets de la benignité & magna-
 29 nimité si naturelle à la Très-Auguste Mai-
 29 son, envers cet Etat & les peuples sujets à
 29 sa domination, &c. *Signé, V. AMEDEE.*
 C. B. SCOTTI. C. UBERTO STAMPA.
 Si

des Princes, &c. Decembre 1706. 403

Si cet Aëte a été dressé conformément aux sentimens des Peuples du Milanez, on ne sauroit douter de leur zele pour la Maison d'Autriche; S'il a été minuté par quelque Ministre Imperial, on doit être surpris de ce qu'on n'y fait aucune mention de l'Archiduc, en faveur duquel il sembloit que les Armées des Allicz en Italie agissoient; & si c'est Mr. le Duc de Savoye qui a dicté cet écrit, on reconnoît aisément que Son A. R. persiste dans la resolution de dépouïller la Reine d'Espagne sa fille, de la qualité de Duchesse de Milan, en attendant qu'il puisse lui donner des marques plus singulieres de sa tendresse paternelle.

V. La Ville de Milan, Capitale du Duché de même nom, avec titre d'Archevêché, fut bâtie par les Gaulois en 270. de la fondation de Rome. Les Romains en chasserent les Gaulois en 462. Cet Etat fut exposé aux courses des Barbares, des Gots & des Huns, pendant long tems. Les Lombards le possederent ensuite, jusqu'à ce que Charlemagne en eut fait une portion de son Empire.

Peu après cette Ville se rendit si puissante qu'elle commanda à ses voisins; & son orgueil vint à un tel excès, qu'elle se souleva plusieurs fois contre ses Souverains. L'Empereur Frederic premier du nom, contre qui Milan s'étoit revolté, envoya une puissante Armée en ce País-là, qui remit cet Etat sous son obéissance; mais à peine ses troupes se furent retirées que ce peuple s'étant soulevé de nouveau, égorga la garnison Imperiale; & s'étant saisis de l'Impératrice, la traiterent si indignement, que l'a-

yant

*Description
de Milan.*

yant mise sur une anesse, la face du côté de la queue, la lui donnerent à tenir, au lieu de bride, & la promenerent par toute la Ville en cet équipage.

L'Empereur, justement indigné de cette insolence, assiegea la Ville, & la prit à discretion le troisième Mars 1162. la fit entièrement raser, à la reserve de trois Eglises, fit mettre la charuë par tout, & on y sema du sel en memoire éternelle de l'opprobre, & de l'infamie de ce peuple, qui ne racheta sa vie, qu'en tirant une figue avec les dents du fondement de l'anesse, sur laquelle ils avoient mis l'Imperatrice, ayant fait passer au fil de l'épée tous ceux qui le refuserent.

La Ville fut rebâtie neuf ans après, & s'acrut peu à peu de telle maniere, qu'elle est aujourd'hui surnommée la grande.

Cette Ville est défenduë par un Château à six Bastions Royaux revêtus de brique, avec des fossez d'eau courante, qui l'ont autrefois fait estimer une des meilleurs Fortereffes de l'Europe, parce que l'art de la Fortification n'avoit pas été amené au point où nous le voyons aujourd'hui: Ce Château a trois enceintes différentes, son circuit est d'environ un mille, & renferme des ruës entieres, occupées par toute sorte d'artisans, avec des Palais pour loger les principaux Officiers: Il y a une place d'armes, où l'on peut mettre six mille hommes en bataille, trois puits ou fontaines qui ne tarissent jamais, & un moulin pour les besoins de la garnison. Ce Château n'est pas encore soumis aux Imperiaux; ils se sont contentez de le bloquer sans l'assieger: sa lon-

des Princes &c. Decemb. 1706. 405
longue résistance dépendra de la quantité de provisions qui se feront trouvées dans cette Place.

VI. Nous fîmes mention le mois dernier, du premier avis qu'on venoit de recevoir de la reddition de Pavie. La garnison étoit composée de deux Bataillons de Dauphiné & du Régiment de Dragons de Lescoral, qui auroient pû y faire quelque résistance, puis que la Ville se trouve fortifiée assez régulièrement; mais les Bourgeois, peu affectionnés aux François, se mutinèrent & obligèrent la garnison de capituler, à l'approche des Imperiaux; elle sortit de la Place avec armes, bagage, & les autres marques d'honneur, pour être conduite à Suze, où elle arriva le 15. Octobre, avec environ 1500. Soldats convalescens, outre les troupes dont nous venons de parler.

Pavie, située dans une plaine, sur la Riviere du Tesin, est ornée d'une Université, de la fondation de Charlemagne, qui prit la Ville en 774. & y fit prisonnier Didier dernier Roi des Lombards. Sans parler de toutes les catastrophes qu'elle a essuyé depuis ce tems-là; il suffira de remarquer ici, qu'en l'année 1525. François I. Roi de France, ayant mis le siège devant Pavie, après avoir envoyé une partie de son Armée à Naples: Charles-Quint, profitant de cette diversion, lui donna bataille à la vûe de cette Ville-là; qui fut si funeste à la France, que son Roi y fut fait prisonnier & mené en Espagne. On remarque que ce fut le 24. Février, Fête de St. Mathias, jour fortuné pour cet Empereur, qui vint au monde & reçut la Couronne Imperiale à pareil jour.

*Reddition
de Pavie.*

*Remarques
sur cette Vil-
le.*

La captivité du Roi François, ayant ramené le zèle de ses Sujets, on n'oublia rien de tout ce qui pouvoit procurer la liberté de ce Prince; le General Lautrech, commandant l'Armée Françoisse, alla de nouveau assiéger la Ville de Pavie, & l'a prit d'affaut en 1527. L'histoire remarque, à cette occasion, qu'un Soldat de Ravenné étant monté sur la brèche, & entré le premier dans la Place, demanda à son General, pour toute récompense, une statuë de bronze, érigée dans la Place, (que les uns disent être de Constantin & les autres d'Antonin) laquelle fut autrefois enlevée de Ravenne, où le Soldat souhaitoit de la renvoyer; mais les habitans, plus touchés de cette perte que de celle de leurs biens, qu'on venoit de piller, firent de si grands cris, qu'ils touchèrent enfin le Vainqueur, qui leur laissa ce monument, moyennant une Couronne d'or, qu'ils s'obligerent de donner au Soldat.

VII. Les habitans de Novarre, de Tortone & d'Alexandrie, ont suivi l'exemple de ceux de Pavie, en obligeant les garnisons qui y étoient de remettre leurs Villes au pouvoir des Imperiaux, auxquels la plus grande partie du Duché de Milan s'est soumis, sans aucune résistance; de maniere que les deux Couronnes n'y possèdent plus que le Château de Milan, Cremone, Valence, Casal, Pissigithone, Modene, la Mirandole, Guastata, Riverro, Ostiglia, Tor-d'Oglio, Borgoforte, Goïto, & la Ville de Mantoue, y ayant dans toutes ces Places environ 20. mille hommes; mais la plupart ne pouvant recevoir aucun secours, se verront contrain-

tes de tomber cet hiver ; ce qui justifieroit ce qu'on a dit depuis long-tems , que les Italiens n'aiment ni la domination des François , ni celle des Espagnols , & qu'on s'est apperçu que quelque ménagement qu'on ait eu pour les Peuples , ils n'en étoient pas devenus plus affectionnez au Roi Philippe.

En effet , il est difficile à une Nation étrangere , de s'établir & de s'affermir dans un País contre le gré des Peuples , qui profitent de la moindre occasion , pour se soustraire d'une obéissance qui ne leur plaît pas.

On a vû pendant le cours de cette guerre , les Armes des deux Couronnes triompher en Lombardie par le gain de plusieurs Batailles , par la prise des plus fortes Villes du Milanez , du Mantouian , du Modenois , du Mirandolois , & du Piémont : Tous ces avantages , quelques considerables qu'ils aient été , se sont évanouis par un seul échec arrivé devant Turin , qui de lui-même n'auroit produit ailleurs , que la levée d'un Siege poussé avec trop de lenteur & trop de ménagement pour les Bourgeois. Cette revolution & celle des País-Bas devrait faire comprendre aux Espagnols le peu de fondement qu'ils doivent faire sur la fidelité & sur le zele des Peuples de ces Provinces éloignées , qui depuis qu'ils ont été unis ou soumis à la Couronne d'Espagne , n'ont aspiré qu'au moment de pouvoir s'en soustraire , & ne se sont jamais fort empressez de l'appuyer dans le besoin. Ceux qui raisonnent , sans prevention , sur l'état present des affaires de l'Europe , croient qu'il seroit plus avantageux à l'Espagne , d'être débarrassé de ces País éloignez , & de ne songer qu'à défendre & conserver les Pro-

vinces contiguës , qui deviendroient une Monarchie puissante & florissante ; au lieu , dit-on , qu'elle sera toujours affoiblie , & peut être ruinée à l'occasion de ses autres Etats.

*Situation de
Mrs. de Vau-
demont & de
Medavi.*

VIII. Monsieur le Prince de Vaudemont & Mr. le Comte de Medavi , étoient à Mantouë le 30. du mois d'Octobre , qui est la date des derniers avis veus de ce Pais-là , paroissant toujours disposés de disputer le terrain pendant l'Hiver , dans l'esperance que les commencemens de la Campagne prochaine leur seroient plus favorables que n'a été la fin de celle-ci.

*Mr. de
Savoie as-
siege le Fort
de Pisigi-
shonne.*

IX. Cependant le Duc de Savoie a entrepris le Siege de Picigithone , où il trouve plus de resistance qu'il n'avoit crû ce qui l'a obligé d'en changer les attaques , & d'ordonner au Prince de Hesse-Cassel de venir le joindre avec son petit Corps d'Armée : Ce fut devant cette Place que S. A. R. fut legerelement blessé , & non pas sur la Frontiere de Piemont , comme on le dit par mégarde le mois dernier.

Les dernieres lettres d'Italie qu'on vient de recevoir , portent que l'Empereur a conféré à Mr. le Prince Eugene le Gouvernement general du Milanez ; & déclaré Mr. le Duc de Savoie Generalissime de ses Armées : elles ajoûtent que S. A. R. avoit enfin soumis la Forteresse de Picigithone , sur l'Ada , après un siege de trois semaines : Elle se rendit le 27. Octobre par accord ; la Capitulation portoît que la Garnison sortiroit avec armes , bagage , quatre pieces de Canon , & les autres marques d'honneur , pour être conduite à Cremone.

ARTICLE IV.

Qui comprend ce qui s'est passé de plus considérable en A L L E M A G N E depuis le mois dernier.

I. **G**Ran, ou Strigonie, Ville de la Basse Hongrie, de laquelle nous avons parlé ailleurs, * n'est pas restée long tems au pouvoir des Mécontens, qui s'en emparèrent le 15. Septembre, la Garnison se rendit à eux prisonniere de guerre faute de vivres, à la reserve du Gouverneur, qui eut la permission de se retirer à Comore. Le General Staremberg, ne donna pas le tems aux Hongrois, de reparer la Place, ni de la pourvoir des choses necessaires : s'en étant aproché avec l'Armée Imperiale qui est sous son commandement, assiegea cette Ville ; la tranchée fut ouverte le second du mois d'Octobre, & le neuf les Mécontens la rendirent par capitulation ; il fut réglé que la Garnison sortiroit avec armes & bagages, pour être conduite à Neuheusel, & qu'il seroit libre à ceux qui voudroient profiter de l'Amnistie de l'Empereur, de quitter le parti des Mécontens : cette condition donna lieu à environ 200. Deserteurs Allemans, d'aller joindre les Regimens Imperiaux d'où ils étoient sortis.

Gran prise
& reprise.

II. Pendant qu'on a crû à la Cour de Vienne, qu'il y avoit quelque aparence d'accocommodement avec les Mécontens de Hongrie, on a donné toute sorte de liberté à la Princeesse Ragotski, que l'Empereur renvoya

Princeesse
Ragotski av.

F f

* Voyez Octobre pag. 256.

*retée prison-
niere.*

même à son époux, pendant la negociation de Tirnau : peu après cette Princesse, demanda des Passports, pour aller prendre les eaux à Carelsbach en Boheme, qui lui furent accordés; mais lors qu'elle a voulu s'en retourner, le Gouverneur d'egger, l'a arrêtée prisonniere en Boheme, par ordre de l'Empereur. Cette Princesse écrivit à la Cour Imperiale, pour représenter qu'elle n'avoit rien fait qui pût lui attirer l'indignation de l'Empereur, que si Sa Majesté Imperiale ne jugeoit pas à propos de la laisser retourner en Hongrie, auprès de son époux, (comme Elle le lui avoit permis deux mois auparavant) elle supplioit du moins S. M. de lui permettre de venir à Vienne, pour y faire son séjour; & qu'on lui donnât la Ville pour prison, de même qu'elle l'avoit eue pendant plusieurs années, sans qu'elle eût donné le moindre sujet de plainte à la Cour, ni fourni occasion à ses ennemis de blâmer sa conduite.

En effet; pendant le séjour que cette Princesse a fait à Vienne, on ne lui a imputé qu'un peu de galanterie, sans néanmoins blesser la reputation d'honnête femme; mais comme elle est très-belle, & fort enjouée, aussi-bien que la Comtesse d'Apremont, sœur du Prince Ragotski, beaucoup de Noblesse d'un & d'autre sexe, se rendoit chez ces deux Dames, où l'on étoit beaucoup plus libre que chez les Imperatrices; on s'y divertissoit mieux qu'à la Cour, & l'on y affectoit de n'y jamais parler des affaires d'Etat; cependant les autres Dames dont les appas le cedoient à ceux des Princes Ragotski & d'Apremont, en ayant
concl

des Princes &c. Decemb. 1705. 411

conçû de la jalousie; ont fait agir, di on, des ressorts secrets, pour disgracier celle-là, en attendant que l'occasion leur fournit des moyens, pour éloigner celle ci de la Cour: mais le General Comte d'Apremont son Epoux, lui ayant mandé de venir le joindre, fut la rencontrer à Cologne le mois dernier, & elle est allée faire son séjour à sa Residence ordinaire de Reckheim, de maniere que ses ennemis, par cet éloignement, n'auront pas lieu de l'accuser d'intelligence, avec le Prince Ragotski son frere.

III. Le Roi de Prusse, voulant procurer à ses Sujets des moyens legitimes, de profiter des defordres & de la ruine de la Saxe, fit dernièrement publier une Declaration, par laquelle ce Prince établit dans sa Ville de Berlin, une foire franche, qui s'y tiendra tous les ans le premier jour de Novembre, dont la franchise durera quinze jours, pendant lesquels, toutes les marchandises qu'on y apportera de ses Etats ou des Pais étrangers, ne payeront aucuns droits d'entrée ni de sortie: de maniere que cette foire, étant une fois bien établie, préjudiciera beaucoup à celle de Leipfich.

Foire franche de Berlin.

IV. Mr. le Prince Louis de Bade est toujours très-malade à Rastadt, & comme son hydropisie va en augmentant, tous les habiles Medecins qu'on a appellez pour lui procurer la prolongation de ses jours, avoient que cette science n'a jamais été le partage des plus habiles Disciples d'Hipocrate. *Tous les secrets de la Medecine, disoit un Docteur de la Faculté de Montpellier, consistent à connoître plutôt le temperament du malade que la cause de la ma'adie; quoi que cette con-*

Maladie du Prince de Bade.

noissance ne soit pas difficile à acquérir, c'est elle néanmoins qui nous acquiert le plus de réputation; il n'y a que les ignorans qui nous croyent capables de sauver la vie aux hommes; nous avancerions bien plutôt leur mort, & nous nous estimons fort heureux lors que nous pouvons seulement diminuer leurs douleurs.

*Suite des
desordres des
Mécontens
en Hongrie.*

V. Une troupe de Mécontens, commandez par les Generaux Forgats & Oskay, ayant passé la Morave, pillèrent & brûlerent environ trente petites Villes, Bourgs ou Villages, les 16. & 17. Oétobre: le butin qu'ils en enleverent fut estimé deux cens soixante-dix mille Florins, & ces Generaux le firent distribuer aux Soldats & aux Officiers subalternes; ce qui les a encouragez à faire des Courses dans les Etats hereditaires, & à entreprendre d'exécuter les desseins les plus hardis.

*L'Empe-
reur man-
que d'être
enlevé.*

VI. Ce fut ce qui les porta d'ententer un des plus temeraires le 25. du même mois. Une troupe de ces Mécontens, ayant sçû que l'Empereur devoit aller prendre le divertissement de la Chasse du côté de Laxembourg, se mit en embuscade dans la Forêt d'Ebersterf, à dessein d'enlever Sa M. I. Ils avoient 200. Cavaliers dans le Bois, avec quelques chevaux de main, & plus de 300. Fantassins divisez en petites troupes; leurs mesures étoient si bien concertées, que leur dessein leur auroit réussi, si heureusement deux Piqueurs, qui pouivoient un Cerf, s'étant enfoncez dans le Bois, n'eussent apperçû des chevaux à l'attache. & plusieurs hommes le ventre à terre; Ils feignirent de ne les avoir pas vûs, & vinrent en avertir l'Empereur, qui s'en retourna à toute bri-

des Princes &c. Decemb. 1706. 413
 de à Vienne , avec les Seigneurs de sa suite. Ce coup hardi surprit si fort la Cour Imperiale , qu'elle en fut trois jours dans les allarmes , & donna des ordres pour la sureté de la Ville , & pour éloigner du voisinage ces perturbateurs de la tranquillité publique. Lors qu'ils virent que ce coup leur avoit manqué , ils s'en retournerent dans l'Isle de Schût , sans faire aucun desordre. Tant de Princes ont péri à la Chasse , qu'il ne faut pas douter que l'Empereur ne soit à l'avenir sur ses gardes , pour ne pas s'exposer à de pareils dangers.

ARTICLE V.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en POLOGNE , en SAXE , & Pais du Nord, depuis le mois dernier.

I. **D**Epuis la publication de la suspension d'Armes en Saxe (qui ne doit finir qu'au dernier Decembre.) On n'y a vu aucun acte d'hostilité : On ne s'y est occupé qu'à des Negociations , qui jusques à present ont été infructueuses ; puisque les Ministres de l'Empereur , du Roi de Prusse , & des autres Princes d'Allemagne , non plus que ceux d'Angleterre & de Hollande , n'ont pas pû obtenir du Roi de Suède , que ses Troupes fortissent de cet Electorat.

Par la Liste qui fut donnée au Roi de Suède , des secours que le Roi Auguste avoit tiré de la Saxe , pour la guerre de Pologne , on trouva que cet Electorat avoit fourni 88. millions en argent , 786. pieces de Canon , & que 36. mille Saxons avoient

Negociation pour la tranquillité de la Saxe.

Ce que la Saxe a fourni pour la guerre de Pologne.

déjà perit dans cette funeste Guerre. Le Roi de Suède ayant convoqué les États du País à Leiptich, leur fit représenter par ses Commissaires, que quoi qu'il dût traiter les Saxons de la même manière dont le Roi Auguste avoit traité ses Sujets de Pommeranie & de Livonie ; néanmoins S. M. S. se contenteroit des Contributions équivalentes à celles que l'Électorat avoit fourni à leur Prince pour lui faire une guerre injuste ; & sur ce fondement leur fit demander six cens vingt-cinq mille écus par mois : cette somme parut si exorbitante, que les États, après plusieurs délibérations, représentèrent l'impossibilité qu'il y avoit d'exiger une pareille somme, d'un si petit État, déjà ruiné par l'épuisement des hommes & des Finances. Ils offrirent un Million en argent, les vivres & les Fourrages nécessaires à ses troupes, pendant le terns qu'il resteroit dans leur País ; mais S. M. leur fit dire, qu'elle réduisoit ses demandes & ses prétentions à trois millions pour toute chose, pourvu qu'on les lui payât incessamment ; les États en ayant fait la repartition, les Rolles furent mis entre les mains des Commissaires Suedois, pour en faire l'exaction eux-mêmes.

II. On ne sera pas fâché de trouver ici l'extrait d'une lettre écrite par Madame la Duchesse Doctiairiere d'Hanover, à Madame l'Abbesse de Montbuiffon sa tante, au sujet du Roi de Suede & de la bonne discipline de ses troupes.

„ L'Envoyé que mon Fils avoit dépêché
 „ vers le Roi de Suede, en est de re-
 „ tour, très-satisfait des marques d'amitié
 qu'il

„ qu'il en a reçû..... Il compare l'Armée *noyer, au su-*
„ du Roi de Suede, en ce qui regarde la *jet de la dis-*
„ discipline, à des Moines austeres & bien *cipline des*
„ réglez, qui ne font pas un pas sans les or- *Suedois.*
„ dres de leur General. Le Roi de Suede
„ assiste deux fois par jour à la priere, qu'il
„ fait faire à la tête de son Camp. Si un
„ Soldat Suedois disoit quelque parole
„ fâcheuse à une femme, il seroit châtié, &
„ pour faire amande honorable, on le cou-
„ vre d'un linceul, le visage découvert, on le
„ promene en cet équipage de rang en
„ rang dans le Camp, on le mene ensuite
„ à la porte de l'Eglise, & étant à genoux
„ il demande pardon à Dieu, au Roi, &
„ au public: mais si son impertinence va au
„ delà des regles de l'honneur, il seroit puni
„ de mort.

„ Le Roi & toute son Armée sont habil- *Habilla-*
„ lez d'un même drap, dont la couleur est *ment, manie-*
„ bleuë, avec des boutons de cuivre doré, *re de vivre*
„ les manches étroites sans gener le bras, & *du Roi de*
„ une fangle de cuir. Ce Prince est presque *Suede.*
„ toujours botté, prêt à monter à cheval; il
„ sort souvent par une porte dérobée, mon-
„ te à Cheval & va visiter les quartiers,
„ dans le tems que ceux qui sont dans l'An-
„ tichambre, le croient dans son Cabinet;
„ comme il est autant craint qu'aimé, on
„ l'obéit avec une exactitude admirable: Il
„ ne donne point de sauvegarde, & person-
„ ne n'est inquiété dans la Saxe. Il dit qu'il
„ en veut user plus humainement que ne fit
„ pas le Roi Auguste, lors qu'il entra dans
„ ses Etats; il mange presque toujours en
„ public, & la porte est ouverte à tout le
„ monde. On ne lui sert au plus que huit

» plats, & ne reste qu'un quart d'heure à
 » table : Ceux qui mangent ordinairement
 » avec lui, sont le Duc de Mekelbourg,
 » le Prince de Wirtemberg, & quelques Ge-
 » neraux ; mais au sortir de table, Mr. de
 » Wirtemberg va se mettre une seconde
 » fois à la table des Gardes du Roi, qui sont
 » tous gens de la premiere qualité, & auxquels
 » Sa M. donne les Charges qui viennent à
 » vaquer. Sa M. S. ne parle jamais à ta-
 » ble ; mais hors de là Elle parle fort agrea-
 » blement & sçavamment de toutes choses ;
 » Elle est pourtant fort reservée sur les af-
 » faires d'Etat, où Sa Majesté fait paroître
 » une très-grande prudence..... &c.

III. Madame l'Electrice Douairiere me-
 nant avec Elle son petit fils le Prince Ele-
 ctoral de Saxe, se rendit le 22. Octobre à
 Altena, proche de Hambourg, qui est une
 Place appartenante au Roi de Dannemarck
 son Neveu : Elle en partit le 2. Novembre
 pour se retirer à Rensbourg : Il y a aparen-
 ce que tant que cette Princesse vivra, &
 qu'Elle prendra soin de l'éducation du jeu-
 ne Prince Electoral, le Roi Auguste, son
 Pere, ne pourra pas s'acquitter des engage-
 mens qu'on dit qu'il a pris avec le Pape ;
 qui sont de le faire élever dans la Religion
 Catholique, & que lors qu'il sera affermi
 sur le Trône de Pologne, il fera rendre aux
 Monasteres & aux autres Ecclesiastiques les
 biens dont ses ancêtres les ont dépoüillez
 dans la Saxe. Si Sa M. vient à exécuter ce
 dessein, Elle donnera un démenti politique
 à ceux qui doutent de sa Catholicité.

*Promesses
 faites par le
 Roi Auguste
 au Pape.*

Le Prince

IV. Le Prince Radzewils, Grand Chan-
 ce-

des Princes &c. Decembre 1706. 417

celier de Lithuanie, abandonna au commencement du mois d'Octobre le parti du Roi Auguste pour embrasser celui du Roi Stanislas : Ce changement lui attira la disgrâce à laquelle il devoit s'attendre : Car le Roi Auguste fit confisquer les terres & les grands biens que le Prince Radzewils posséde en Pologne, qui furent distribuez aux Seigneurs Polonois du parti Saxon.

Radzewils, ses biens confisquez & pourquoi.

V. Le Roi Stanislas & le Prince Alexandre Sobieski, étans venus en Saxe, pour s'aboucher avec le Roi de Suede, n'y firent pas un long séjour ; car ayant appris que le Roi Auguste avoit passé la Vistule le six & le sept Octobre, à Kazimiertz avec les troupes Saxonnnes, & que deux jours après l'Armée de la Couronne & les Moscovites avoient passé la même Riviere, beaucoup plus haut près de Sandomir ; toutes ces troupes s'étant jointes au nombre d'environ 60. mille hommes, marchoiént vers la grande Pologne, pour y combattre les troupes de la Maison de Sapienha & quelques mille Suedois, qui y étoient restez sous le commandement du General Medersfeld. Sur cette nouvelle, dis-je, le Roi Stanislas partit de Saxe pour s'aller mettre à la tête des troupes de son parti, qu'il avoit laissé dans le Marquisat de Lusace en deçà de l'Oder, & le Roi de Suede lui envoya un Detachement de six mille Suedois pour renforcer son Armée qui devoit passer l'Oder, pour aller joindre le General Medersfeld dans la grande Pologne.

Le Roi Stanislas vient en Saxe & retourne en Pologne.

VI. Mais l'on vient d'apprendre, que le Roi Auguste, ayant joint ce General Suedois, près de Kalifchs, le 29. Octobre, avant que

Combat de Kalifchs, en faveur du

Roi Auguste.

que le secours qui lui venoit de Saxe & de Luface, fut arrivé, l'avoit combattu & entièrement défit: comme l'on debite cette action, avec des circonstances qui se contrarient beaucoup, nous renvoyons au mois prochain d'en parler avec plus de certitude; ce que nous en pouvons dire de certain aujourd'hui, sur la foi de plusieurs lettres d'Allemagne; c'est que le combat a été très-sanglant, & que la Victoire s'est déclarée, dans cette occasion, en faveur du Roi Auguste, qui a combattu en personne avec toute la valeur & l'intrepidité d'un grand Capitaine; que le General Medersfeld avoit été blessé & fait prisonnier, qu'il avoit perdu son Canon & ses bagages, & environ six mille hommes tuez, outre les prisonniers.

ARTICLE VI.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en ANGLETERRE depuis le mois dernier.

*Depart du
Chevalier
Schowel
pour aller en
Espagne.*

I. **F**Nfin, la grande Flotte des Alliez, qui pendant tout l'Eté a fait tant de bruit, & a occupé l'attention de tous les Politiques de l'Europe, ayant été reduite à une simple Escadre, abandonna les Côtes d'Angleterre le 12. Octobre; Le Royaume de France qu'elle devoit attaquer, en a été quitte pour la menace, & tout ce grand appareil, & la dépense infinie qu'on a faite pour cet armement maritime, n'a abouti qu'à porter du secours en Espagne; Lors que cette Escadre, que commande le Chevalier Schowel, Vice-Amiral d'Angleterre, fut

fut hors de la Manche, elle fut battuë d'une si rude tempête, que plusieurs Vaisseaux de transport, & plus de la moitié des chevaux perirent; Trois Vaisseaux de guerre, furent même si endommagés, que le Général Comte de Rivers, fut obligé d'abandonner le sien nommé le Barbeur, pour passer sur celui du Chevalier Schowel: ce Vaisseau & les deux autres maltraitez, furent renvoyez en Angleterre; & afin qu'ils prissent moins d'eau, l'équipage dans sa route fut obligé de jeter dans la Mer plusieurs pieces de Canon.

II. Le 25. du même mois, Mr. Schowel, rencontra le Vice-Amiral Laack, à 70. lieues au delà du Camp du Lezard, venant de la Méditerranée, avec le Baron de Wafsenauer, Vice-Amiral Hollandois, lesquels ont ramené une partie de leur Flotte; Ils donnerent avis à Mr. Schowel, de la mauvaise situation des affaires d'Espagne, & du peu de succès de l'irruption faite en Castille; ce qui fit résoudre ce Vice-Amiral d'aller en droiture à Alicant, pour y débarquer le secours qu'il conduit à l'Archiduc. On se dispose en Angleterre & en Hollande, de lui en envoyer un nouveau au printems prochain, & en attendant on y fera passer, dit-on, quelques mille hommes des troupes qui sont dans le Milanez.

III. Pour faire cesser le murmure des Officiers Protestans François, qui, pour la seconde fois, furent cassez au mois de Septembre, parce qu'ils ne vouloient pas aller servir en Espagne, la Reine les a par grace remis à la demi paye, en attendant l'occasion de les placer.

*Officiers
François cas-
sés & pour-
quoi.*

Injustices.

IV. Demetrius ayant reçu plusieurs Requetes de la part de ses Sujets, qui lui demandoient reparation de quelques injustices qu'on leur avoit faites ; ce Prince bien loin de les répondre, les jetta dans la riviere, ce qui lui attira si fort la haine des peuples, qu'il fut chassé du Trône ; Il y a quelques années qu'un certain Intendant de Province, que je ne veut pas nommer, ayant ramassé les Requetes de plusieurs personnes plaignantes, quoi qu'il lui eût été facile de les contenter, (du moins par un honnête refus,) les jetta dans le feu, sans les lire. Aparanment que si le Prince qu'il sert, en eût été informé, il ne lui auroit pas sçubon gré de cette dure injustice.

Le Chevalier Rook disgracié.

La Reine d'Angleterre n'a pas si fort méprisé les respectueuses remontrances de l'Amiral Rook, qui comme chacun sçoit, fut exilé pour avoir perdu le Combat Naval qui se donna sur la Mediterannée en 1704. entre la Flotte des Alliez & celle de France: peut-être aussi que sa disgrâce vint, de ce que sur de faux avis venus d'Hollande, on fit des feux de joye en Angleterre, & qu'on presenta à la Reine plusieurs adresses de felicitations, & dont on ne fut detrompé que par la harangue que Milord Havershan, fit peu après au Parlement. Quoi qu'il en soit le Chevalier Rook, ayant demandé d'être rétabli dans ses honneurs & prérogatives, ou qu'on lui fit son procès, s'il avoit manqué à son devoir, la Reine a fait sceller une Patente, par laquelle S. M. revoque la Commission d'Amiral qui fut expediee il y a quelques années à ce Chevalier, & le declare incapable de servir l'E-

des Princes, &c. Decemb. 1706. 421
tat dans aucun Emploi public. Je ne ne crois pas que cette resolution soit capable de le contenter; mais au moins servira t'elle d'exemple aux autres Généraux Anglois, qui apprendront que la bravoure & la prudence ne suffisent pas pour être estimés & pour se conserver dans leur poste; qu'il faut encore être assez heureux, pour gagner la victoire dans un Combat: graces à la Fortune, Mr de Mariborough n'a pas encore été la victime de cette inconstance!

V. On fit l'ouverture du Parlement d'E-
cosse le 14. du mois d'Octobre: La Rei-
ne & le Duc de Queensburi, son Grand Com-
missaire, recommanderent deux choses à
l'Assemblée, l'examen & l'approbation du
Traité d'union des deux Royaumes, & les
Subsides accoutumez, comme on le verra
dans la lettre que nous joindrons plus bas.
Nous ne parlerons point aujourd'hui de l'af-
faire du Subside, puisque les Ecoffois n'ont
pas encore jugé à propos de l'examiner;
Mais à l'égard de celle de l'Union, nous
pouvons dire qu'on y voit déjà quelques dif-
ficultez.

Plusieurs Membres du Parlement paroissent disposez à vouloir rejeter cette Union, comme (à ce qu'ils pretendent) devant être ruineuse à leur Patrie: Je ne déciderai pas de la validité de leurs raisonnemens, je me contenterai seulement de rapporter quelques unes de leurs raisons. Ils disent, que lors que les deux Royaumes ne composeront qu'un seul Parlement, tenant ses Séances en Angleterre sous le nom de *Parlement de la Grande Bretagne*, les 61. Députez Ecoffois, qui doivent y être reçûs, conformément au
Traité

*Ouverture
du Parle-
ment d'Ecos-
se.*

*Difficultez
pour l'union
des deux Ro-
yaumes.*

Traité d'Union, porteront & consomment en Angleterre tout l'argent comptant du Royaume d'Ecosse : d'ailleurs, (disent encore ces zélateurs de la Nation,) les suffrages Anglois prevaudront toujours à ceux des Ecoissois, principalement lors qu'on agitera quelque matiere concernant la Religion; ce qui donnera aux Episcopaux un moyen infailible de subjuguier les Presbyteriens d'Ecosse, qui n'ayant plus la faculté de soutenir leurs droits & leurs prerogatives, dans un Parlement libre, se verront soumis aux décisions de la Chambre des Pairs d'Angleterre, où les Archevêques & Evêques (appuyez des sentimens des autres Pairs seculiers, tous de leur famille ou de leur Communion) seront absolument les maîtres des délibérations. On a vû; (ajoutent-ils) de quelle maniere les Episcopaux d'Angleterre ont souvent persécuté les Presbyteriens du même Royaume; qu'on juge de là, ce que doivent attendre d'eux, tous ceux qui ne conviennent pas de leur superiorité Ecclesiastique, & qui leur disputent une autorité usurpée! Dans la Séance du 26. Octobre, le Duc d'Hamilton, le Marquis d'Annadale, & Milord Belhaven formerent leur opposition contre l'examen de cette Union, ce qui fait juger que ces Seigneurs sont les Chefs du parti opposé à la Cour de Londres: aussi la Reine en a paru si indignée, qu'elle a écrit au Duc de Queensbury, qu'elle considerera comme ses ennemis & à la Patrie, tous ceux qui porteront obstacle à l'exécution de ce Traité.

La lettre que la Reine écrivit au Parlement, fut signée le dix du mois d'Août dernier,

des Princes &c. Decembre 1706. 423
nier, quoi qu'elle n'ait été présentée aux
Ecoffois qu'à la mi-Octobre; voici mot à mot ce qu'elle contient.

*Lettre de la
Reine au
Parlement
d'Ecoffe.*

MILORDS ET MESSIEURS,

APrès vôtre dernière Assemblée, nous nommes des Commissaires pour traiter d'une Union entre nos deux Royaumes d'Ecoffe, & d'Angleterre; & par leur grand soin, & diligence on a heureusement conclud un Traité pour vous être présenté.

Nous vous avons fait assembler aussi-tôt que nos affaires l'ont pû permettre, afin que vous puissiez examiner ce Traité, en consequence d'un Acte passé dans la dernière Séance de nôtre Parlement d'Ecoffe, & nous espérons que les articles vous-en seront agréables. Il y a long-tems que les deux Nations souhaitoient cette union, & nous regarderons comme la plus grande gloire de nôtre Regne, de la voir aujourd'huy à sa perfection, étant entierement persuadée, qu'on trouvera, que c'est le plus grand bonheur de nôtre peuple.

Une entiere & parfaite Union sera le fondement solide d'une ferme & durable paix; elle assurera vôtre Religion, vos Libertez, vos Droits, & vos Privileges: elle dissipera les animositez qu'il y a entre vous, ainsi que les jalousies & les differens qui regnent entre nos deux Royaumes: elle doit augmenter vôtre force, vos richesses & vôtre commerce; enfin par cette Union, toute l'Isle étant jointe par affection, & délivrée de toute crainte de differens interêts, elle sera en état de résister à tous ses ennemis, de soutenir par tout l'interêt de la Religion Protestante, & de maintenir les libertez de l'Europe.

Nous

Nous renouvelons dans cette occasion les assurances que nous vous avons ci-devant données de nôtre résolution, de maintenir le Gouvernement de l'Eglise ainsi qu'il est établi par la loi en Ecosse, & les Actes des deux Parlemens sur lesquels ce Traité est fondé, qui ont conservé la Religion, telle qu'elle est exercée dans chaque Royaume; les Commissaires n'ont point touché à cette affaire, & vous avez presentlyment l'occasion de faire ce qui sera nécessaire pour la sûreté de vôtre Eglise en Ecosse, après que l'union sera accomplie.

La conservation de nôtre Gouvernement, & vôtre propre sûreté, requierent que vous fournissiez ce qui est nécessaire pour entretenir les Troupes, les Vaisseaux, & les Places fortes, jusques à ce que *le Parlement de la Grande Bretagne* pourvoye à ces choses, lors que les deux Royaumes seront unis.

Nous avons fait choix de nôtre très fidelle & bien-aimé Cousin, le Duc de Queensbury, pour être nôtre Commissaire, & représenter nôtre personne Royale, étant persuadée qu'il est très propre pour cet employ, par l'expérience que nous avons de sa capacité, de son zèle, & de sa fidélité pour nôtre service, & pour le bien de son Pays; & comme ces bonnes qualitez nous ont déterminée à le choisir, nous ne doutons pas aussi, qu'elles ne vous le rendent agréable. Nous l'avons amplement instruit de tout ce qui peut tomber sous vôtre considération, & qui semble à present être nécessaire; c'est pourquoi nous vous exhortons d'avoir une entière confiance en lui, & de lui donner toute sorte de croyance.

MILORDS ET MESSIEURS, ce vous doit être un grand encouragement à finir l'Union en

des Princes &c. Decembre 1706. 425
ce tems ici, que Dieu a beni nos armes, & celles de nos Alliez de si grands succez, qui nous font esperer d'autant plûtôt une heureuse paix, laquelle vous mettra dans une entiere possession de tous les avantages de cette Union; & vous ne devez point douter que le Parlement d'Angletetre, après avoir levé avec tant de zèle les difficultez qui pouvoient empêcher qu'on n'entrât en traité, ne fasse de son côté tout ce qui est necessaire. Nous vous recommandons très-fortement de traiter cette grande & importante affaire avec un esprit de douceur, & beaucoup d'unanimité, afin que l'Union soit heureusement terminée, n'y ayant point de moyen plus propre, & plus efficace pour assûter nôtre presente, & future felicité, & pour déconcerter les desseins de nos ennemis, & des vôtres, qui ne manqueront pas en cette occasion de faire leurs derniers efforts, pour empêcher ou retarder cette Union, qui doit tant contribuer à nôtre gloire, & au bonheur de nos peuples; ainsi nous vous disons adieu. Donné à Windsor le 10. Août 1706. & de nôtre Regne le cinquième, signé, ANNE REINE.

VI. Par le retour du Vice-Amiral Lacke, on a été informé, qu'ayant fait voile avec sa Flote vers les Isles de Majorque & Minorque, celle d'Ivique se soumit à l'Archiduc le 20. Septembre, & celle de Majorque en fit de même le 25 à condition, que le Viceroi, les Gouverneurs, & les Garnisons auroient la liberté de se retirer où bon leur sembleroit avec leurs effets; & que les habitans de ces Isles, qui voudroient changer de demeure, jouiroient de trois mois de

terme qu'on leur donnoit, pour se retirer où ils jugeroient à propos : qu'à l'égard des Troupes & Marchands François établis dans ces Isles, on leur fourniroit des Bâtimens, & les provisions necessaires pour être conduits dans une des Places maritimes de France. Que le Chevalier Lacke ayant fait voile vers l'Isle de Minorque le 3. Octobre, fit sommer le Gouverneur de Port Mahon, qui commande dans cette Isle ; mais qu'ayant repondu à cette sommation par 50. volées de Canon, le Chevalier Lacke n'ayant ni les Troupes, ni la volonté de la reduire par la force, prit la route du Détroit pour revenir en Angleterre.

ARTICLE VII.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en HOLLANDE, & aux PAYS BAS depuis le mois dernier.

L'Electeur de Cologne de retour aux Pays-Bas, procure des Lettres de Noblesse à un Bourgeois.

I. **M**onsieur l'Electeur de Cologne est de retour aux Pays-Bas, du voyage qu'il a fait à la Cour de France, très satisfait des honneurs qu'il y a reçûs. Ce Prince étant à Versailles, un Seigneur de la Cour, avec qui S. A. E. étoit en conversation serieuse, lui demanda si elle ne s'annuyoit pas beaucoup à Lisle ; A quoi l'Electeur repondit que non ; & qu'il alloit de tems à autre goûter les plaisirs de la solitude, dans la maison de Campagne d'un riche Bourgeois de Lisle, à qui il ne manquoit que la qualité de Noble, pour pouvoir donner à sa maison le lustre qu'elle meritoit. Le Roi en ayant été informé, envoya peu de jours après des Lettres de Noblesse fort autentiques à Mr. de Cologne, expédiées

pediées en faveur de ce Bourgeois.

II. Le Paquebot établi d'Ostende en Angleterre, a été supprimé par l'intrigue & le crédit des Maîtres des Postes en Hollande, qui se trouvoient frustrés d'un profit considerable, depuis que les lettres venant d'Angleterre pour les Païs-bas, ne passioient plus par leurs mains; Cependant un particulier a entrepris de faire passer toutes les semaines d'Ostende à Douvres, une Fregate pour porter les Passagers, les équipages, les marchandises, & je ne sçai s'il refusera les lettres, lors qu'on lui en presentera.

*Paquebot
d'Ostende
suprimé.*

III. Enfin les Traitez negociez pour l'échange des prisonniers de Flandres & d'Allemagne, ayant été conclus & ratifiés, on a procedé à cet échange qui s'est fait d'Officier contre Officier, & de Soldat à Soldat.

*Echange
des prison-
niers.*

IV. Le Comte de Zinzendorf, Ambassadeur de l'Empereur, est arrivé à Bruxelles, où il doit faire sa residence, pour veiller aux interêts de la Maison d'Autriche, S. M. I. s'étant desistée des pretentions qui choquoient les Hollandois, par les raisons alleguées ailleurs. * Cependant ce Comte est allé faire un tour à la Haye pour les interêts de son Maître.

*Mr. de
Zinzendorf
arrive à
Bruxelles.*

V. Les troupes de part & d'autre s'étant separées, pour entrer en quartier d'hiver, Milord Marlborough & Milord Churchill son frere, partirent des Païs-bas le 8. Novembre, & arriverent le 9. à la Haye; On a fait au premier tous les honneurs qu'on rend ordinairement aux Princes Souverains: Il n'attendoit que le resultat de l'Etat de guerre pour la Campagne prochaine,

*Mr. Marl-
borough ar-
rive à la
Haye.*

Gg 2.

afin

* Voyez Novembre pag. 357.

afin de se rendre ensuite en Angleterre; ce Milord voulut obliger les Etats Généraux d'augmenter cette dépense, en leur représentant qu'une partie des troupes, devant être occupées dans les Places conquises, soit aux Pays-Bas, en Espagne & dans le Milanais, on devoit considérer que si l'on n'augmentoit pas l'armement, les Armées se trouveroient considérablement affoiblies; mais L. H. P. répondirent, qu'il leur suffisoit de pouvoir pousser cette dépense sur le même pied de l'année dernière; ajoutant qu'une partie des garnisons des Places conquises dans les Pays bas, pouvoient être remplies des troupes qu'on tireroit de celles du Bas-Rhin & de la Meuse, où l'on ne seroit pas obligé d'y laisser de si fortes garnisons.

*Peuples
des Pays-
Bas sur-
chargés de
Subsides.*

VI. Ce Milord a été plus heureux dans la négociation qu'il a faite avec les Députés du Brabant & de la Flandre Espagnolle; Car ces deux Provinces se sont engagées de lever & d'entretenir à leurs dépens cinq Regiments d'Infanterie, deux de Dragons & un de Cavalerie: qui, joints à ce qu'ils fournissent pour l'entretien de ce grand nombre de troupes étrangères, qui occupent présentement leur País, & les Contributions qu'ils payent aux François, ne leur donne pas lieu de se louer de la dernière révolution; aussi mande-t-on de Gand, qu'ils regretent déjà leur première condition, & avoient qu'ils payent de beaucoup plus gros subsides, que lors qu'ils étoient sous la domination du Roi Philippe. C'est le sort ordinaire des peuples qui aiment le changement, de n'être jamais contents: ceux qu'ils croyoient devoir faire leur félicité, il y a deux

des Princes, &c. Decemb. 1706. 429
deux mois, les font murmurer aujourd'hui ;
s'il survenoit une nouvelle revolution, sans
doute qu'ils s'en applaudiroient d'abord,
& peu après s'en plaindroient peut-être en-
core.

VII. Suivant la repartition qu'on a faite
des troupes des Alliez, seize Bataillons &
seize Escadrons à la solde des Hollandois,
& sous le commandement de Mr. d'Ower-
kerck, hiverneront à Bruxelles. Les trou-
pes Angloises sont reparties à Gand & dans
les Villes voisines : Les Danois que com-
mande le Duc de Wirtemberg, sont à Bru-
ges & aux environs. Le Général Bulau com-
mande celles qui sont le long du Demer ;
Les Généranx d'Albemarle, Hornspech &
Oxenstern auront inspection sur celles qui
sont le long de la Meuse ; Et le Général
Lottum a mené celles de Brandebourg dans
les Places entre la Meuse & le Rhin, pour
être plus à portée d'exécuter les ordres de
leur Souverain, au cas que les troubles de
Saxe l'obligent de les rappeler dans ses Etats.

*Repartition
de l'Armée
des Alliez.*

A R T I C L E VIII.

*Contenant quelques Nouvelles de Littera-
ture, & autres Remarques curieuses.*

I. I L y a quelque tems qu'on fit bruler à
Londres par la main du Bourreau, un pe-
tit livre intitulé, *Memoires de l'Eglise Angli-
cane*, où l'Auteur s'étoit appliqué de faire voir
le danger où étoit, selon lui, cette Eglise sous
le Gouvernement d'aujourd'hui. On a imprimé
en ce Pais-là un autre ouvrage, sous le
titre d'*Histoire de l'Eglise*, qu'on soupçonne

*Libelles
imprimez
& défendus
en Angleter-
re.*

être du même Auteur ; la Cour a fait faire une exacte recherche de l'Auteur & de l'Imprimeur ; mais cette recherche n'a produit jusques à present que des soupçons peut être mal fondez : cet ouvrage n'est pas encore parvenu jusqu'à nous ; ceux qui nous en ont donné l'avis ajoûtent , que dans la seconde édition on y avoit joint un Libelle contre Milord Marlborough, qui ne paroît pas être du même Auteur ; le stile du premier , dit-on, paroissant fort orthodoxe , & celui du dernier beaucoup impie ; voici la raison qu'en allegue nôtre donneur d'avis. Ce supplément , dit-il, a pour titre *Catechisme de Marlborough*. L'Auteur faisant allusion à la Sainte Trinité, demande, *combien connoît-on de Marlborough en Europe?* son Cathecumene répond *un seul*.

D. *Comment le nommez vous ?*

R. *Milord Marlborough, Duc de Marlborough, Prince de Marlborough.*

D. *Il y a donc trois Marlborough ?*

R. *Non, il n'y en a qu'un seul, le Soutient de l'Empire, le Protecteur de la Hollande, & l'Ange gardien de l'Angleterre.*

D. *A quoi doivent aboutir ces grands noms, & ces qualitez distinguées ?*

R. *A Regner en Angleterre, ce Seigneur ayant formé le dessein de marier sa fille au Prince de Gales, &c.*

Le reste de cet ouvrage, dit-on, ne roule qu'à tourner en ridicule Mr. de Marlborough, & à le rendre suspect : cet échantillon suffit pour faire comprendre que l'Auteur de ce libelle, est jaloux de la grande reputation que cet heureux General s'est acquise, depuis quelques années ; & il ne faut pas douter, que si l'Ecrivain & l'Imprimeur peuvent être découverts, on n'en
faîte

des Princes &c. Decembre 1706. 431

faite une punition exemplaire: Ce qu'il y a de certain, c'est que nonobstant tout ce que les plumes Satiriques & les langues envenimées pourront écrire ou dire contre ce Milord, il leur sera difficile de ternir sa gloire, ni diminuer l'estime qu'ils s'est acquise même chez ses ennemis.

II. Le dernier du mois de Janvier prochain les Auteurs du Journal des Sçavans de Paris, donneront au public, un supplément de leur ouvrage, sous le titre de Supplément du Journal des Sçavans: Ces Messieurs promettent de nous donner cette addition sur la fin de chaque mois. L'ouvrage, de lui-même, étoit trop limité, pour pouvoir renfermer l'extrait de tous les Livres nouveaux, les observations & une analyse de toutes les pièces curieuses, dont les Sçavans & les personnes laborieuses enrichissent tous les jours le public. Si le *Journal des Sçavans* étoit un ouvrage nouveau, nous nous croirions obligés de nous étendre un peu d'avantage sur cet article; mais comme il y a peu de gens versés dans la Littérature, qui ignorent qu'il y a près de quarante ans qu'on a commencé cet ouvrage, auquel les plus habiles plumes de Paris ont travaillé, il suffira de dire, que si ceux qui nous en donnent la continuation, n'ont pas pû encherir sur l'éloquence & sur l'erudition de ceux qui les ont précédés, il est du moins certain qu'ils les égalent.

*Supplément
du Journal
des Sçavans.*

III. Mr. l'Avocat Pasquier, petit fils du celebre Estienne Pasquier, se dispose à donner au public; le *Code de Dombes*, auquel les liberalitez de Son Altesse Serenissime Mr. le Duc du Maine, l'ont engagé de travailler. Quoiqu'il soit de peu d'étendue;

*Code de
Dombes.*

rendue

tenduë, le Volume sera presque aussi gros, que s'il regardoit tout le Royaume de France, puis que les mêmes cas peuvent arriver dans un petit Etat comme dans un grand ; je ne sai si les Jurisconsultes François ne s'attendent pas au premer jour, à voir mettre sous la presse, le Code & le Coûtumier du Royaume d'Yvetot.

Ce Royaume en mignature, n'est pas si imaginaire, que quelques uns l'ont voulu assurer. Ceux qui ne voudront pas l'admettre au rang des Monarchies, doivent s'inscrire en faux contre plusieurs celebres Historiens François, qui nous assurent que ce Royaume, renfermé dans une Contrée du Pais de Caux en Normandie, n'étoit autrefois qu'une petite Seigneurie ; mais que Clotaire I. ayant tué dans l'Eglise de Soissons, un nommé Gautier, à qui elle appartenoit ; ce Prince pour reparet publiquement l'action violente qu'il venoit de commettre, érigea en Royaume, la Seigneurie d'Yvetot, en faveur du fils & des descendans de celui à qui il venoit d'ôter la vie. A la verité on ne trouve plus le titre primitif de cette Royauté ; mais on produit plusieurs Actes publics depuis l'an 1392. qui prouvent qu'on a donné le titre de Roi au Seigneur d'Yvetot, entre autres une Lettre de Cachet du Roi François I. en 1543. adressée au Parlement en faveur de la Dame d'Yvetot, où elle est qualifiée de Reine. Lors qu'on fit la ceremonie du mariage du Roi Henri IV. avec Marie de Medicis, en 1610. ce Monarque ordonna au Maire des Ceremonies de donner une Place honorable, selon sa qualité & selon son rang à Martin de Bellay, Seigneur d'Yvetot, qu'il qualifia du titre de *mon petit Roi d'Yvetot*. En
fin

des Princes &c. Decembre 1706. 433

fin plusieurs Arrêts des Cours Souveraines de Paris & de Normandie, sont des titres suffisans que le Royaume d'Yvetot a été établi; mais les Seigneurs de Bellay, qui le possèdent aujourd'hui par droit de succession, ne se qualifient plus que de Princes d'Yvetot.

IV. On a depuis peu vendu à Paris, la célèbre Bibliothèque de Mrs. Bigot de Roüen; *Bibliothèque vendue.* Depuis long-tems il y a eu des Savans dans cette Famille: Le grand nombre de Livres & de Manuscrits dont cette Bibliothèque étoit composée, en est un témoignage bien authentique. Le Catalogue qu'on en a imprimé, & qu'on a répandu dans toute l'Europe, étoit divisé en cinq parties: La première contient les *in folio*, au nombre de 2954. La seconde les *in quarto*, au nombre de 4345. La troisième les *in octavo* & les *in 12.* au nombre de 6374. La quatrième contient les Livres omis ou oubliés par ceux qui avoient dressé le Catalogue, & contient 597. Volumes de différentes formes: La cinquième & dernière partie, nous donne le Titre de 450. Manuscrits, dont la plupart mériteroient bien qu'on fit la dépense de les mettre sous la Presse.

V. Mr. l'Evêque de Bellay a signalé les premiers jours de son Episcopat, par une Ordonnance foudroyante contre le Jansenisme; & par laquelle il défend, sous les peines du Droit, la lecture des *Lettres Provinciales*, du *Nouveau Testament de Mons*, & du *Miroir de Piété*, Livres dont on assure qu'on ne connoissoit pas même les titres dans son Diocèse. *Ordonnance de l'Evêque de Bellay.*

VI. Quoi qu'on ne parle plus de l'établissement de l'Académie de beaux Esprits à Nancy, les Sçavans de cette Ville-là ne laissent pas d'y cultiver les belles Lettres. Le R. P. Hommey

*Congratu-
lation du P.
Hommeÿ en
faveur du
Prince Char-
les de Lorrain-
ne.*

Hommeÿ, Religieux Augustin, connu pour tel dans la République des Lettres, presenta dernièrement à Monseigneur le Duc de Lorraine, une Congratulation Latine sur l'Élection du Prince Charles de Lorraine à l'Évêché de Munster, qui fut approuvée de tous les connoisseurs, & entr'autres de Mr. le Marquis de Blainville de Lenoncourt: On nous fait espérer que cette Piece sera mise sous la Presse, avec quelques autres Ouvrages du même Auteurs; en attendant qu'elle soit entre les mains du Public, voici de quelle maniere le Pere Hommeÿ a traité cette matiere.

Il represente d'abord l'Eglise de Munster comme une veuve, qui demande au Chapitre de lui choisir un Epoux; à qui les Capitulaires assemblez en donnent deux. Il remarque que ceux qui ont observé le Reglement prescrit par les Brefs du Pape, avoient élu le Prince Charles. Il dit que l'Eglise de Munster étant Souveraine, il lui faloit un Epoux dont la Noblesse, la Puissance, la Sageffe & la Pieté; répondit aux qualitez de l'Epoute; Il fait ensuite une énumération de ces qualitez, & cite les occasions où ce Prince les a fait le plus écater; par exemple, lors qu'il parle de sa Sageffe, il nous dit qu'elle s'est manifestée en Hongrie, où elle auroit reconcilié les Mécontents avec Cesar, s'ils avoient voulu vivre contents sous Cesar.

Pour sa Pieté, l'Auteur nous la represente comme hereditaire dans cette Illustre Famille, dont les Ayeuls l'ont faite éclater jusqu'en Jerusalem, & la fait descendre successivement en la Personne du Prince Charles, en laquelle, dit-il, elle s'est perfectionnée. Il cite la fondation de deux Canoncats dans l'Eglise
d'Ol-

des Princes &c. Decembre 1706. 435
d'Olmutz par ce Prelat, les Vases sacrez & les autres Ornemens dont il a enrichi celle d'Ofnabrugh, le Bâtiment qu'on fait à Nanci de l'Eglise Primatiale, & qu'enfin on se promet-
roit qu'un Evêque de Munster marcheroit sur les traces du Fondateur de la même Eglise (qui étoit l'Empereur Charlemagne.)

Cette Congratulation est composée de maniere qu'on n'y parle que de l'Electon, sans parler de la confirmation qu'on en attend: C'est ce qui a obligé l'Auteur de finir par cette priere, dont la pensée est tirée du Pseaume LXVII. *Confirmez, Seigneur, ce que vous avez fait en faveur du Prince Charles dans l'Eglise de Munster; l'Empereur, les Rois, les Ducs, &c. vous en rendront d'éternelles actions de grace.*

Cette Piece est mêlée de Passages & de Sentences tirées de l'Ecriture sainte, & l'on y trouve de tems à autre, des pointes d'esprit dignes de l'Auteur, qui ont beaucoup plus de force & de grace dans la langue Latine que dans le François.

ARTICLE IX.

Qui contient la naissance, le mariage, & la mort des Princes & autres personnes Illustres.

I. LE sixième du mois d'Octobre, la Reine de Dannemarek, accoucha d'une Princesse, qui fut nommée Charlotte-Emelie. Cette naissance fit si peu d'éclat, qu'à la reserve de quelques complimens des Ministres étrangers, on n'y vit rien qui la distinguât de celle de la fille d'un simple Bourgeois de Copenhague. Aparamment, que si la
Reine

Naissance.

Reine eût acouché d'un Prince, la fête, auroit été plus celebre.

Mariages.

II. Le Chevalier Trumbal, ci-devant Secrétaire d'Etat en Angleterre, épousa au mois d'Octobre la fille de Milord Sterling.

Dépuis plus de trois mois, on a répandu le bruit d'un mariage, qui se négocioit secrètement; je n'en ai encore rien dit, par le peu d'apparence que j'y voyois, & quoi que je n'en sois pas même aujourd'hui bien persuadé, mon seul doute ne suffit pas, pour rejeter un fait, dont plusieurs nouvelles publiques ont fait mention: On prétend que les amis de Mr. de Marlborough, négocioient le mariage de sa fille, avec le Roi Jaques III. d'Angleterre, qui reside à St. Germain, & que d'autres connoissent mieux sous le simple nom de Prince de Galles.

Il n'y a pas de doute que ce mariage ne doive être traversé, principalement par ceux qui veulent mettre, sur le Trône, un Prince de la Maison d'Hannover; mais il n'est pas hors d'exemples, de voir des filles de simples Seigneurs Anglois, épouser des Princes du sang Royal de Stuart; & sans en chercher dans les tems reculez, personne n'ignore, qu'Edouïard Hyde, Grand Chancelier d'Angleterre, qui contribua beaucoup au rapel des Enfans de Jaques I. (qui s'étoient réfugiés en France, après la mort tragique de cet infortuné Monarque) ce Chancelier, dis-je, maria sa fille au Duc d'Yorck, qui parvint ensuite sur le Trône, sous le nom de Jaques II. duquel mariage on a vû naître la Reine Marie, épouse du feu Roi Guillaume, & la Reine Anne, qui re-
gne

igne aujourd'hui. Ainsi Mr. de Marlborough n'étant pas de moindre naissance, de moindre reputation, ni de moindre credit qu'étoit Milord Hyde, il peut aisément aspirer à une pareille alliance, & peut être aplanir facilement toutes les difficultez qu'on pourroit lui faire. Le Prince dont nous parlons, s'est expliqué plusieurs fois, que quelque juste que fut son droit à la Couronne de ses Aneêtres, il n'entreprendroit jamais de regner sur un peuple malgré lui, & qu'il aimoit mieux passer le reste de sa vie en personne privée, dans des Etats de refuge, que d'exciter le moindre trouble en Angleterre, à son occasion; que si le Roi son pere avoit donné quelque atteinte aux Loix & aux libertez de la nation Angloise, il avoit la satisfaction d'être persuadé que personne ne pouvoit lui en imputer la cause, puisqu'il étoit encore à la mamelle lors qu'on le transporta hors du Royaume. Une pareille resolution & des sentimens si justes & si dé-intéressés, peuvent avoir fait impression sur l'esprit de la plupart des Seigneurs Anglois; & cette matiere maniée avec l'habileté dont est capable Milord Marlborough, peut avoir des suites favorables au jeune Prince, & glorieuses au Heros de nôtre siecle.

III. Le Cardinal Salazar, Espagnol de nation, mourut dernièrement, & par cette mort, il vague déjà un quatrième Chapeau dans le Sacré College.

Le six Octobre, Elisabeth Albertine, Princesse d'Anhalt Dessaut, qui avoit épousé le Prince Henri de Saxe-Barbi, mourut à Dessaut, après une longue maladie.

Sur la fin du même mois, la mort enle-

Morts.

va une autre Princesse Allemande, qui étoit allée aux eaux d'Aix-la-Chapelle, chercher un remede pour prolonger ses jours; c'est la Princesse de Thooren.

Le Sieur Palland, Brigadier des Armées d'Hollande, & frere du Major General de ce nom, mourut à Ath le 8. Octobre: son Poste a été conferé au Comte Maurice de Nassau, fils de Mr. d'Owerkerck.

Le 22. du même mois, Gilbert Colbert, Marquis de St. Pouange, frere du feu Marquis de Villacerf, mourut à Paris âgé de 54. ans; il étoit Chevalier & Grand Tresorier de l'Ordre du Saint Esprit; cette Charge a été donnée à Mr. de Chamillart, comme nous l'avons remarqué dans l'Article second de ce Journal.

Peu de jours après, Dame Marie Therese Delphine d'Alegre, fille du Marquis d'Alegre, Lieutenant General, & veuve du Marquis de Barbezieux, Ministre & Secretaire d'Etat, mourut aussi à Paris.

Mr. de Sainte Marthe est aussi mort, âgé de 75. ans; il étoit Doyen des Conseillers de la Cour des Aides à Paris, & Garde de la Bibliothèque du Château de Fontaineblau.

C'est Mr. de Jouncas (& non pas Jonas) Lieutenant de Roi de la Bastille, qui mourut le 27. du mois de Septembre; cette Charge fut créée pour lui, après la mort de feu Mr. de Besineux, avant que le Roi eût nommé Mr. de St. Mars, pour Gouverneur de la Bastille. Mr. du Jouncas étoit auparavant Exempt des Gardes du Corps. Il a très-souvent employé ses soins à procurer la liberté d'un grand nombre de prisonniers de la Bastille, qui pouvoient avoir de justes raisons de l'obtenir: Lors que ses

amis lui disoient, que cette conduite le privoit d'un profit considerable, il leur repondoit que ce bien ne pouvoit pas être du prix de la liberté de ceux qui étoient en droit de la demander: Que ces sortes de gens perdroient plus en restant dans la Bastille, qu'il ne perdoit lui même, en s'employant à les en faire sortir.

Quoique le mois dernier, nous ayons annoncé la mort du Maréchal de Marfin, nous avons omis certaines circonstances, à l'égard de sa personne, ou celle de sa Maison, qu'on ne fera pas fâché de trouver ici. Le nom de cette famille est *Marchin*, & non pas *Marfin*; elle est originaire du País de Liege, & si distinguée, qu'elle se trouve alliée aux plus illustres Maisons des País Bas, où elle étoit connue du tems des derniers Ducs de Bourgogne, étant sortie, à ce qu'on pretend, d'une branche de la Maison d'Antines, qui étoit alliée à celle des Comtes de Flandres.

Le Comte de Marchin, Pere du Maréchal dont nous parlons, étoit Comte de l'Empire, Chevalier de l'Ordre de la Jarriere, & Lieutenant General des Armées du Roi T. C. Il épousa Dame N... de Clermont d'Entraques, d'une des plus illustres Maisons de Languedoc; duquel mariage est issu le Maréchal qui vient de mourir. Ce Comte commanda autrefois en chef les Armées de France en Catalogne; mais après la paix des Pirenées, qui fut conclue en 1660. Il passa au service du Roi d'Espagne. Il avoit même été nommé pour commander les troupes qui devoient débarquer en Angleterre, si le Roi Charles II. n'eût été
rappelé

rappelé par ses Sujets ; enfin il fut honoré du caractère d'Ambassadeur de France, près du feu Roi d'Espagne.

Le Maréchal de Marchin son fils, n'étant encore que Comte, fut honoré du même emploi près du Roi Philippe V. & eut sa première audience publique, lors que ce jeune Monarque étoit sur les Galleries, dans le voyage que S. M. fit à Naples en 1702. Mr. l'Electeur de Baviere, étant encore dans ses Etats & dans la fortune, connoissant particulièrement le mérite de Mr. de Marchin, pria le Roi T. C. de l'envoyer en Baviere, pour commander les Troupes auxiliaires de France qui y étoient ; le Roi lui ayant donné ses ordres, le chargea d'une dépêche pour S. A. E. qui à l'ouverture y trouva le Brevet de Maréchal de France, pour celui qui en étoit le porteur, lequel fut tout surpris lors que Mr. l'Electeur le complimenta sur cette nouvelle dignité. Peu de gens ignorent que ce nouveau Maréchal, qui dans toutes les occasions avoit donné des preuves de la valeur hereditaire dans sa famille, se surmonta à la Bataille d'Hochstedt, & que cette journée auroit été moins malheureuse à la France, si ses efforts & ceux de Mr. de Baviere, avoient été secondés à la droite de leur Armée. On pourroit s'étendre d'avantage sur les actions glorieuses de ce General, si les limites que nous nous sommes prescrites, nous le permettoient.

Le Roi l'ayant nommé pour aller servir en Italie, sous Mr. le Duc d'Orleans, il fut blessé devant Turin le sept Septembre 1706: comme nous l'avons remarqué les mois
 pré-

des Princes &c. Decembre 1706. 441
 precedents , & mourut seize heures après
 dans Turin. Le Duc de Savoye & le Prin-
 ce Eugene, le firent enterrer dans l'Eglise
 Metropolitaine de St. Jean , avec tous les
 honneurs militaires, qu'on rend aux plus
 grands hommes en pareille occasion. On
 a même honoré sa memoire d'une magni-
 fique Epitaphe, placée dans cette Eglise ; je
 ne sçai si dans cette occasion on a pas eu en
 vûë la gloire des vivans & des vainqueurs,
 plutôt que celle du mort & du vaincu. Il
 est du moins certain que la vanité occupe
 la premiere place de ce monument, & qu'on
 pourroit adresser à l'ombre de ce Général,
 une espece d'interrogat , que le Poëte fait à
 ses semblables, lorsqu'il dit.

*Oubliant ce qui suit la triste Sepulture,
 Avoir mis sottement ta tête à l'aventure,
 Pour un peu de Laurier, qui t'a si cher coûté,
 Tu ne connois que trop la fiere vanité.
 Et depuis que ton ombre a passé l'onde noire,
 En est-tu mieux là bas, pour être dans l'his-
 toire. -*

*Y voyons nous le maître au dessus du valet,
 Un riche mieux qu'un gueux, un Roi mieux
 qu'un Sujet ?*

*Quand nous passons du monde, à ces demen-
 res sombres,
 La force & la bravoure, suivent elles nos
 ombres ?*

Fin du Tome cinquième.

TABLE GENERALE

ET ALPHABETIQUE

*Des principales Matieres contenues dans ce
cinquieme Tome.*

A

A <i>Lcantara</i> , Ville d'Espagne, prise par les	page 2
Alliez.	309
<i>Alicante</i> , Ville d'Espagne, prise par les Al- liez.	26. 104. 186. 253. 333. & 409
<i>Allemagne</i> .	197
<i>Allemonde</i> , (l'Amiral) son retour de Portu- gal.	69
<i>Amelot</i> , (Mr. d') Ambassadeur de France en Espagne, Discours qu'on lui attribue.	77
Defavoie de l'avoir fait.	104
<i>Ambassadeurs</i> , quel est le respect dû à leur Caractere.	88
<i>Amnistie</i> en faveur des Deferteurs François.	32. 116. 195. 264. 350. & 418
<i>Angleterre</i> , Royaume,	423
<i>Angleterre</i> , (la Reine d') ses mesures pour assurer à ses Sujets le Commerce de la Medi- terranée. 117. Voyez l'Article ci-devant. Sa Lettre au Royaume d'Ecosse pour l'Union.	13
<i>Anglois</i> , leurs Isles en Amerique pillées & ra- vagées.	280
<i>Apo'ozie</i> du Comte de Guiscard, Lieutenant General des Armées de France.	133. 364. & suivantes.
<i>Arbre triste</i> , chargé de fleurs la nuit, & qui n'en a point le jour.	51
<i>Anvers</i> , Ville des Pais-Bas, sa Capitulation.	51

TABLE DES MATIERES.

L'Archiduc Charles d'Autriche, proclamé Roi d'Espagne dans plusieurs Villes. 9. 155. Joint l'Armée Portugaise en Castille, ses mouvemens. 219. Demande du secours à l'Angleterre. 265. Sa retraite précipitée dans le Royaume de Valence. 304

Arrêts du Parlement d'Aix, au sujet d'un mort resuscité. 60

Arrêts pour les Monnoyes, Voyez *Monnoyes*.

Assassins roüez vifs, ou fugitifs. 232

Astracum, Sediton des Peuples, & pourquoi 31

Ath, Ville des Païs Bas, assiegée & prise par les Hollandois, & description de la Place. 358

Auteur, Anglois condamné au carcan, & pourquoi. 55

Auteur de ce Journal, sa réponse à un Anonyme, 82. & 230

Auditeur de Rotte, ce que c'est, 22

Augustins déchauffez, ou petits Peres interdits, & pourquoi, 14

Angers, (le Chevalier des) prend des Vaisseaux Anglois venant des Indes. 396

Auguste, Roi de Pologne, ramene son Armée en Lithuanie, 193. Se broüille avec le Czard de Moscovie, 263. quelle demande il fait aux Polonois, 341. Promesse qu'il fait au Pape, 416. Bat les Suedois & les Lithuaniens à Kalisch. 417.

B.

B *Ade* (le Prince de) fait des Detachemens pour la Hongrie, & quitte l'armée de l'Empire, 191. sa mauvaise santé, 334. & 411

Barcelonne, Ville de Catalogne, siege levé. 3

Bavetti Landi, (le Marquis de) Ambassadeur d'Espagne en Suisse, son discours sur la ratification de Milan. 248

TABLE DES MATIERES.

Bataille de Ramelies, & les funestes suites qu'elle aëu pour les Couronnes de France & d'Espagne. 35 44. & suivantes.

———— de Castiglione, 299. 329

———— de Turin. 297. 321

Baviere (l'Electeur de) mis au Ban de l'Empire. 27. 107. Ses enfans prisonniers. 28. Son aùthorité diminuée aux Pays-Bas, & pourquoy. 34. Abandonne le Brabant, & une partie de la Flandre. 45. Ancienneté de sa maison.

107

Baviere (l'Electrice de) son départ de Venise. 399

Bayonne, Ville de Gascogne, sa description. 316

Bayle, (Mr.) sa querelle avec Mr. Bernard. 138

Berwick (le Marechal de) ses progresz, voyez *Espagne*.

Bernard (Mr.) sa dispute avec Mr.

Bayle. 138

Berlin, Ville de Brandebourg, on y établi une Foire franche. 411

Bezons, le Comte de) Lieutenant General nommé pour servir sous Mr. d'Orleans. 316

Bourgogne (Mad. la Duchesse de) sa grosseffe.

14. 224

Bourlie, (l'Abbé de) est l'auteur d'un écrit pour exciter une revolte en France. 196

Brabant, abandonné par Mr. de Baviere. 45

Broichot (Mr.) Commissaire assassiné. 231

Bugnon (le Sr.) Auteur du Polium Geographique. 205

C.

C*aligula*, Empereur Romain, pretend d'avoir dompté l'Ocean. 303

Capucins, leur Convent de Joinville brûlé.

234

Car-

TABLE DES MATIERES.

<i>Cardinaux</i> , leur promotion, remarques historiques à ce sujet.	16
<i>Carte</i> Genealogique d'Espagne.	53
<i>Carignan</i> (le Prince de) fait prisonnier de guerre.	102
<i>Cartagene</i> , Ville d'Espagne, soumise à l'Archiduc.	157
<i>Caraman</i> , le Marquis de) défend le siege de Menin. 201. Capitule.	270
<i>Ciuda Rodrigo</i> , Ville d'Estremadure prise par les Alliez.	11
<i>Churchil</i> , (Milord) est fait Gouverneur de Bruxelles, & y fait publier ses Ordonnances.	49. & 268
<i>Chamillart</i> , Mr. de) est fait Tresorier de l'Ordre du St. Esprit.	394
<i>Chavagnac</i> (le Comte de) son expedition en Amerique.	13
<i>Château-Renault</i> ; ancienneté de cette Maison.	226
<i>Clervault</i> , incendie de l'Abbaye.	14
<i>Cologne</i> , l'Electeur de) mis au Bande de l'Empire. 27. Arrive à Paris. 235. Sous quel nom. 320. Retourne aux Pais-Bas.	361. & 426
<i>Collot</i> (le Sr.) sa lettre à l'Auteur de ce Journal, au sujet du Dictionnaire de Moreti.	208
<i>Conseil</i> extraordinaire établi à Madrid, & pourquoi.	307
<i>Corbeaux</i> prisonniers, nouris d'aumônes.	384
<i>Cracovie</i> , Ville de Pologne, ses contributions. 193. Resolutions de sa Diette.	341
<i>Czard</i> (le) de Moscovie, sa retraite de Pologne. 31. Est mécontent du Roi Auguste.	263
<i>Cuença</i> , Ville d'Espagne, prise par les Troupes du Roi Philippe.	385

TABLE DES MATIERES.

D.

D *Aims*, carnage entre ces animaux, mis en
parallele avec la fureur des hommes. 372
Dantzick, sage conduite de ses Magistrats. 113
Dendermonde, Ville des Pais-Bas, assiegée,
& prise par les Alliez. 127. 273
Diack, (Paul) Colonel d'Huffards, deserte
le service de France. 327 377
Dictionnaire Espagnol & Anglois. 137
Diette de l'Empire offensée par les Hollan-
dois. 189. Ses resolutions sur l'irruption des
Suedois en Saxe. 339
Dombes (Principauté de) son Code. 431
Doria (le St.) Gentilhomme Genois, sa tra-
hison. 165

E

E *Cosse*, Royaume, son Union avec celui
d'Angleterre 195. Son Parlement prorogé.
265
Empereur, manque d'être enlevé. 412
Electorats, on propose d'en ériger de nou-
veaux. 190
Espagne, Royaume. 3. 73. 149. 217. 303 & 379
Espagne, (la Reine d') sa retraite à Burgos.
80
Espagne, (la Reine Douairiere d') sort de
Toledo & pourquoi 222. est conduite à Ba-
yonne, honneurs qu'on lui rend. 217
Espagnols, effets de leur lenteur & de leur peu
de prevoyance 4. Fermeté de quelques-uns.
11. Se plaignent des nouveaux reglemens.
74. leurs cruantez sous Philippe II. nouvel-
les marques de leur fidelité 154. parallele de
leur nonchalance 217. Seigneurs arrêtez pour
cause de trahison. 22. Sont transferez. 394.
Fidelité de quelques autres. 222.
Eugene, (le Prince) passé l'Adige, menant du
se-

TABLE DES MATIERES.

secours au Duc de Savoye , 104. Prend Carpi & Reggio dans le Modenois 237. Arrive en Piemont 239. Force les retranchemens devant Turin, & en fait lever le siege 297. prend la Ville de Milan 331. suite de ses progres.	406
<i>Evêque</i> , qui se demet de son Evêché.	188
<i>Evêque de Murcie</i> , ses expeditions militaires.	386

F.

F <i>Emmes</i> foüettées, pour devenir fecondes	210.
autre métamorphosée en fleur	363
<i>Feüillade</i> (le Duc de la) fait le siege de Turin	24.
Ses mouvemens 98. 170. Leve le siege.	297
<i>Flandres</i> , plusieurs Places de cette Province abandonnées par Mr. de Baviere 46. Etats de la Province reconnoissent l'Archiduc.	123
<i>Flote</i> d'Angleterre, retenuë par les vents contraires 264. 354. son départ pour Espagne.	418
<i>Fleur</i> qui s'ouvre la nuit & se ferme le jour 132. 364. & suivantes.	
<i>France</i> Royaume.	12. 81. 158. 224. 310. & 389
<i>France</i> (le Roi de) <i>Voyez</i> Louïs XIV.	
<i>Fourbin</i> (le Chevalier de) prend trois Vaisseaux Hollandois.	396

G

G <i>Ales</i> , (la Principauté de) son Concordat avec l'Angleterre & à quel sujet.	351
<i>Galloway</i> (Milord) Prend Alcantara 8. fait publier une ordonnance en Espagne 10. Prend Salamanque & penetre jusqu'à Madrid 79. En est chassé 156. Suite de sa retraite 219. Est déclaré Generalissime 223. Est contraint d'abandonner la Castille.	304
<i>Gazettes</i> , reflexions sur leurs fausses nouvelles.	361
<i>Genois</i> , leur Epithete.	164
	<i>Grand</i>

TABLE DES MATIERES.

<i>Gran</i> ou Strigonie, Ville de Hongrie prise par les Mecontens 255. description de la Place 256. Reprise par les Imperiaux.	409
<i>Grimani</i> (le Cardinal) Ambassadeur de l'Empereur à Rome.	107. 164
<i>Gualterio</i> , (le Cardinal) Nonce en France, reçoit le Bonnet des mains du Roi.	162
<i>Guiscard</i> , (le Comte de) Lieutenant General en France, son Apologie sur la Bataille de Ramelics.	280

H

H <i>Anover</i> , (le Prince de) nommé Duc de Cambridge & pourquoi.	351
<i>Hebreux</i> , (les) épargnoient le sang de leurs ennemis.	3
<i>Hesse Cassel</i> , (le Prince de) arrive en Lombardie & prend Goïto 237. Est battu par le Comte de Medavi.	299. 323
<i>Hollande</i> , Republique, 33. 123. 197. 266. 355. & 426.	
<i>Hollandois</i> , accroissement de leur autorité aux Pais Bas Espagnols 267. 357. Refusent du secours au Roi Auguste.	356
<i>Hommei</i> (le Pere) congratule Mr. le Duc de Lorraine, & sur quoi.	434
<i>Hongrie</i> , Negotiations de Paix. 29. Leur réponse aux propositions de l'Empereur. 109	
<i>Voyez Allemagne.</i>	

I.

I <i>Anson</i> (le Cardinal de) son retour en France.	90
<i>Iberville</i> (le sieur de) son expedition en Amerique.	13
<i>Injustice.</i>	420
<i>Indiens</i> , si les Chrétiens peuvent sans injustice les dépoüiller de leurs biens.	134

TABLE DES MATIERES.

<i>Inquisition</i> , son origine, sa severité, & l'ignorance des Inquisiteurs.	379
<i>Journal des Savans</i> , son supplément.	431
<i>Italie</i> .	16. 90. 164. 235. 320. & 399
<i>Iles</i> soumises à l'Archiduc.	425
<i>Junte</i> , ou Conseil extraordinaire, établi à Madrid, & pourquoi.	307
<i>Jument</i> brûlée par ordre de l'Inquisition.	385

K	K.	
<i>Kalischs</i> . (Combat de)		417

L.

L <i>Aack</i> , (l'Amiral) prend Alicant	309. 353.
son retour en Angleterre.	419
<i>Leganez</i> , (le Comte de) Grand d'Espagne, transféré à Vincenes.	234
<i>Legal</i> , le Marquis de) prend Alcala.	220. <i>voyez Espagne.</i>
<i>Leipsich</i> , Ville de Saxe, occupée par les Suédois	346. <i>voyez Saxe.</i>
<i>Litterature</i> , (pieces de)	52. 130. 203. 275. 363. & 429
<i>Lettres</i> du Duc de Savoye aux Etats Generaux	96.
au sujet de l'établissement des Anglois sur les Côtes de la Mediterranée	117 à l'Auteur de ce Journal, sur les corpuscules lumineux
130. sur les affaires d'Espagne	219. au même Auteur sur la vegetation des plantes
363. 370. De Madame d'Hannover sur le Roi de Suede	414. De la Reine d'Angleterre aux Ecois
	423
<i>Loüis XIV.</i> Roi de France, dispose des Gouvernemens vacans, & fait d'autres gratifications	16. 316. Nomme les Generaux
84. 378. Aux Benefices vacans	224. 398. <i>Voyez France.</i>
<i>Lorraine</i> (M. le Duc de) Son voyage en Allemagne	397. Congratulé par le Pere Hommey.
	434

M.

TABLE DES MATIERES.

M.

M	<i>Adrit</i> Ville Capitale d'Espagne, l'Armée des Portugais la soumet à l'Archiduc 79. Elle rentre sous l'obéissance de Philippe V. 156. 219. Voyez <i>Espagne</i> .	
	<i>Maison du Roi</i> remplacée & comment	15
	<i>Mariages</i>	65. 140. 291. 376. 435
	<i>Marlborough</i> (Milord) son éloge 34. S'empare de plusieurs Villes des Pais Bas 46. Ecrit aux Magistrats de Bruxelles 47. Va en Hollande & pourquoi 52. 71. se tire d'un grand danger 269. Retourne en Hollande 427. Libelle publié en Angleterre contre lui 430. On veut marier sa fille & avec qui	427
	<i>Maroc</i> (l'Ambassadeur de) 32. Signe un Traité d'Alliance avec l'Angleterre	116
	<i>Marot</i> (Mr.) Medecin, son sentiment sur les Corpúscules lumineux 130. Sur la vegetation des plantes	367
	<i>Marsin</i> (le Maréchal de) est tué devant Turin 297. On lui attribué la mauvaise manœuvre de l'Armée de France 321. Se doit appeller <i>Marchon</i> . Remarques sur la mort & sur la Genealogie de sa famille.	
	<i>Maupertuis</i> (Mr. de) Gouverneur de Toul	233
	<i>Medavi</i> (le Comte de) defait l'Armée du Prince de Hesse Cassel en Lombardie 299. 329. Se retire à Mantouë	408
	<i>Mécontens</i> d'Hongrie, Voyez <i>Allemagne</i> .	
	<i>Meillarade</i> (le Sr.) Envoyé de Savoye en Suisse veut diviser les Cantons 171. Reponse à son Memoire	178
	<i>Menin</i> Ville de Flandres, assiégée par les Alliez 148. 201. Forcée à se rendre 209. Sa Capitulation	270
	<i>Milan</i> Ville d'Italie, abandonnée par les François & occupée par les Imperiaux 331. Quelles en sont	

TABLE DES MATIERES.

font les conditions 401. Sa description 403
Morts. 65. 140. 210. 291. 376. 437
Monnoye Arrêt qui regle leur cours en France 83.
 89. 158. 230. 310. 392
Munster double élection de son Evêque 257. 336.
 Remarques historiques sur cette Ville 259
 N.

N *Aiffances* 65. 140. 291. 435
Nassau (la Princesse de) son voyage à la
 Haye & pourquoi 198
Noailles (le Duc de) est fait Lieutenant General
 13
Noailles (le Cardinal de) ses Ordonnances 139
 O.

O *Ofciers* Generaux créés en France. 315. 352
Orfevres leur Tribut à nôtre Dame de Pa-
 ris 54
Orleans (le Duc d') va commander en Italie 84.
 Est reçu à l'Armée 168. Marche en Piemont
 239. arrive devant Turin 241. Il est battu &
 blessé : 97. 321. distribution de son Armée 313.
 Son retour en France 395
Ostende Ville des Pais Bas, assiégée par mer &
 par terre 71. Se rend aux Alliez par capitula-
 tion 125
Owerckerken (le General) assiege & prend
 Ostende 125. assiege & prend Ath 358. *Voyez*
Hollande & Pais Bas.

P.
P *Pais Bas*, 33. 123. 197. 266. 355. & 426
Paire, Medecin, ses Reflexions sur la Fleur
 nommée *Belle de nuit.* 363
Paix (negociation de) en Hongrie, 29 109.
 *Elle est rompuë 187. Projet de Paix Genera-
 le. 370
Pape (le) Clement XI. fait une Promotion
 de

TABLE DES MATIERES.

de Cardinaux	16.	Medaille frappée à son honneur.	203.	Ses chagrins de voir ravager les terres de l'Eglise.	235.	Veut établir des Economes dans les Benefices.	399
<i>Patriarche de Venise</i> , son Election, Remarques sur ce sujet.							92
<i>Parelle</i> (le Marquis de) battu & fait prisonnier.							170
<i>Parlemens d'Irlande & d'Ecosse</i> prorogez.	121.						
	265.	Celui d'Angleterre l'est aussi.	33.	350.			
Ouverture de celui d'Ecosse.							421
<i>Pavie</i> , sa reddition aux Imperiaux, & Remarques au sujet de la Ville.							405
<i>Peysfonnel</i> (le Sieur) sa Philosophie mecanique.							54.
<i>Peuples</i> , doivent plutôt aimer que craindre leurs Souverains.	30.	Effets de l'inconstance des Peuples.	33.	Ceux des Pais-Bas sont fort surchargez.			428
<i>Peterborougb</i> (le Comte de) nommé Ambassadeur d'Angleterre près de l'Archiduc.	122.						
<i>Voyez Espagne.</i> Ce Milord débarque à Genes.							401
<i>Philippe V.</i> Roi d'Espagne, leve le Siege de Barcelonne, & sa retraite en Roussillon.	5.	Son retour à Madrid.	76.	Sa sortie de Madrid à l'approche de l'Armée Portugaise.	80.		
	151.	Son Manifeste à ce sujet.	152.	Poursuit les Portugais.	219.	Son retour à Madrid.	306
<i>Philipucci</i> (Mr.) refuse le Cardinalat.	22.	Procedure faite à ce sujet.	90.	Sa mort.	293		
<i>Plante venimeuse</i> , qui fait mourir ceux qui la touchent.							369
<i>Portugal.</i>	7.	73	149.	217	303.	& 379	
<i>Portugais</i> <i>Voyez Espagne,</i>							*
<i>Pologne</i> Royaume, 30	114.	192	260.	340	& 413		
<i>Polonois</i> , troubles de leur Patrie. <i>Voyez les chifres</i> marquez ci dessus.							

TABLE DES MATIERES

Princes (les) doivent reformer les abus commis par leur autorité. 73. devraient faire un reglement general pour les Prisonniers de guerre, 335. 360

Prusse (le Roi de) fait un voyage en Hollande, & pourquoy. 197. Retourne dans ses Etats. 266

Prisonniers de guerre, leur échange ; raisons pour faire un reglement perpetuel là-dessus. 335. 360. Traité pour l'échange. 427

Puisieux (Mr. le Marquis de) Ambassadeur de France en Suisse : Sa Harangue à la Diète. 145

Q.

Q*uarent* (Mr.) Ambassadeur de l'Empereur à la Porte. 333

Quensburi (le Duc de) Grand Commissaire d'Ecosse. 32. 35

R.

R*agotski*, (le Prince de) son Epouse mise en liberté, 28. Joint son Epoux. 109. Ce Prince écrit aux Ministres Mediateurs. 253. Prend Gran ou Strigonie. 255. Son Epouse arrêtée Prisonniere. 409

Radzewils, (le Prince de) Grand Chancelier de Lithuanie, ses biens confisque, & pourquoy. 416

Ramelies (Bataille de) 35

Religieux de S. Claude interdits, & pourquoy. 14. 227

Republique Catholique, propositions pour en ériger une aux Pais-Bas. 56. Articles dressés à ce sujet. 60

Rijwick. (Articles de la Paix de) 277

Rome menacée de trouble, & pourquoy. 164

Roock, (le Chevalier) sa disgrâce. 420

S.

S*aint Claude*, (l'Abbé de) fait un procès à ses Moines, & pourquoy. 228

TABLE DES MATIERES.

<i>Saint Evremond</i> , les Oeuvres.	276
<i>Saint Urbain</i> , (le St. de) frappe une Medaille pour le Pape Clement XI.	204
<i>Santacroce</i> (le Comte de) Seigneur Espagnol, son infidelité.	158
<i>Salisch</i> (le General) commande au siege de Menin.	201
<i>Savoie</i> (le Duc de) ses demarches. 26. Sa Harangue à Turin. 93. Sa lettre aux Etats Generaux 96. Places qu'il a perduës. 103. Est secouru par le Prince Eugene. 239. 244 Force les retranchemens des François, & fait lever le siege de Turin. 297. Suite de ses progresz. 328. 406. 408.	
<i>Savoys</i> (les Duchesses de) sortent de leurs Etats. 93. Arrivent à Genes. 168. Leur retour à Turin.	332
<i>Sepulture</i> , comedie à ce sujet.	389
<i>Saxe</i> , Electorat; irruption des Suedois dans le Pays, & fuite des peuples. 262. 300. Resolutions de Rarisbonne à ce sujet. 338. Suspension d'armes entre les Suedois & les Saxons. 350. Quelles sommes le Pays a fourni pour la guerre de Pologne, & ce que le Roi de Suede lui demande.	413
<i>Schowel</i> (le Vice-Amiral) son depart d'Angleterre.	418
<i>Sobieski</i> , (les Princes) prisonniers en Saxe transferez.	262
<i>Souverains</i> (les) ne doivent exciter aucun trouble dans les Etats des autres Princes. 277. Devoient faire un reglement general pour les prisonniers de guerre, 335. Voyez <i>Princes</i> .	
<i>Stanislas</i> (le Roi) ses mouvemens en Pologne. 194. Palatinats qui se declarent en sa faveur.	261. & 417
<i>Suede</i> (le Roi de) ses progresz en Pologne. 194. Fait irruption en Saxe. 300. Quelles sont ses	

TABLE DES MATIERES.

vûës. 342. Ses progresz en Saxe. 344. Bat les Saxons. 348. Leur accorde une suspension d'armes. 349. Sa vigilance, sa maniere de vivre & de s'habiller. 415
Suisse. 170. 246

T.

T *Essé* (le Marechal de) leve le siege de Barcelonne, & écrit à Mr. Peterborough. 7
Thaum, (le General) gratifié pour avoir défendu Turin. 334. *Voyez Turin.*
Toiede, Ville d'Espagne, reconnoît l'Atchiduc, & renonce ensuite à son autorité. 155
Toulouse (le Comte de) Grand Amiral de France, sa retraite de devant Barcelonne. 4
Trautmansdorff (le Comte de) l'Ambassadeur de l'Empereur en Suisse. 333
Tremblement de terre. 23
Tricaud (l'Abbé de) soutient These en Sorbonne. 206
Thungen (le General) prend le commandement de l'Armée Imperiale. 191
Turin, Ville capitale de Piémont, assiegée par les François. 24. Suite du siege. 100. 169. 241. Siege levé. 297. Troupes peries devant la Place. 332
V *Auban*, (le Marechal de) ses precautions pour la sûreté de Dunkerque &c. 87
Vaubone, (le General) re'âché de prison sur sa parole. 234
Vaudemont (le Prince de) se refugie à Mantouë. 408
Varsovie, Ville de Pologne, ruinée par la guerre. 114
Vendôme, (le Duc de) nommé General des Armées de Flandres, & ses mouvemens 84 86. 163. 360
Venitiens chassés de l'Abadie par les Imperiaux 167. leurs Ambassadeurs pour l'Angleterre 401

TABLE DES MATIERES.

<i>Vers</i> Sonnet sur la guérison de l'Hémorroïdisme de l'Évangile	55
Rondeaux sur la disette des cha- peaux à la toilette des Dames	65
Fable du loup & de l'agneau	75
En faveur de Mr. de Vendôme	128
Sur l'existence de Dieu	139
Contre le mariage	141
Sur l'union des peuples	150
En faveur de Mr. d'Arouys	163
Sur les taxes de Cracovie	194
Sur l'inconstance de la mer	200
Sur la valeur d'une Garnison assiégée	201
Ancienne Epitaphe	210
Sur un vainqueur	275
Fable de la Montagne qui enfante un rat	312
Sur les desolations de la guerre	332
Sur les hom- mes qui se tuent les uns les autres	353
Sur la Metamorphose d'une femme en une fleur	363
Sur ce mal sans remède	389
Contre l'hypocri- sie	391
Portrait du Duc d'Orleans	391
Sur la mort d'un grand Capitaine	395
<i>Villars</i> (le Maréchal de) detachment de son Ar- mée pour celle de Flandres	88
En quoi ils con- sistent	112
Prend l'Isle du Marquisat	148
la fait fortifier	191
<i>Villeroi</i> (le Maréchal de) perd la Bataille de Ra- melles	35
Distribué le debris de l'Armée de France dans les Places frontieres	50
Son com- mandement est donné à Mr. de Vendôme	84
<i>Virginie</i> Pays des Indes, son histoire	133
<i>Vienowiski</i> (le Prince) Grand General de Po- logne	194
<i>Wassenaer</i> (le Baron de) Vice-Amiral, son retour en Hollande	419
Y <i>vetot</i> (le Royaume d')	432
Z <i>Inzendorff</i> (le Comte de) sa mort	67
<i>Zinzendorff</i> (le Comte) Ambassadeur de l'Empereur	427
<i>Zophiste</i> ou plante qui fait mourir l'homme lors qu'il la touche	460